



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2011

PRESENTATION DU FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

La Côte d'Ivoire a entamé depuis 1992 une profonde restructuration de ses services agricoles et de recherche, qui s'est achevée en 2002 par la création du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**, inspirée de la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le FIRCA est un instrument professionnel pour le financement du progrès dans l'agriculture. Il permet d'introduire **la notion du service, dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts.**

La mission du FIRCA est de (i) mobiliser des ressources financières auprès des filières de production agricole, de l'Etat et des partenaires au développement, en vue de (ii) financer des programmes liés au progrès.

Le FIRCA est organisé autour des points clés suivants :

- **l'institution d'une cotisation professionnelle** sur toutes les productions du secteur primaire (agriculture, ressources animales et halieutiques, ressources forestières)
- **le cofinancement des programmes** par les cotisations professionnelles, par les subventions de l'Etat et par les contributions des partenaires au développement (emprunts, dons)
- **la destination des ressources mobilisées au financement d'actions définies** : recherche appliquée, conseil agricole, formation aux métiers, renforcement des capacités des organisations agricoles
- **le ciblage de la cotisation professionnelle**, axée sur les producteurs agricoles, les éleveurs, les pisciculteurs, agissant à titre individuel, dans leur groupement ou en tant qu'entreprise agro-industrielle
- **la fixation du niveau de cotisation** par filière de production sur avis de la profession agricole concernée, tenant compte des contraintes particulières de chaque filière
- **l'utilisation des services officiels de l'Etat**, agissant comme prestataire de services, en qualité d'instrument de collecte de la cotisation, pour en garantir la sûreté légale
- **le reversement des sommes perçues au FIRCA**, sans passage par les caisses de l'Etat
- **le financement de programmes** présentés avec l'accord des bénéficiaires et répondant à leurs besoins
- **la sélection des prestataires par appel d'offres** pour l'exécution des prestations
- **la contractualisation des services avec les prestataires agréés**, assortie d'un cahier de charges, d'un suivi sur le

terrain de l'exécution du contrat, d'une restitution aux bénéficiaires et d'une étude d'impact

- **la gestion du FIRCA** par un organe comprenant l'Etat et les représentants de la profession agricole

- **la solidarité au sein des filières**, entre filières et régions de production.

Le FIRCA repose sur cinq principes :

- 1• la responsabilité entre l'Etat et la profession agricole pour la conduite, dans la concertation, de la politique de développement agricole ou **principe de la co-responsabilité**
- 2• le financement conjoint du développement agricole par l'Etat et la profession agricole (**principe du cofinancement**) et leur gestion partagée (**principe de la cogestion**)
- 3• la solidarité entre filières sans laquelle certaines filières ne pourront pas financer la recherche et le conseil dont elles ont besoin pour un développement durable (**principe de la solidarité**)
- 4• le paiement des services effectivement rendus après évaluation ou **principe du paiement après services rendus.**

- 5• Le FIRCA est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnue d'utilité publique, avec :
 - Une Assemblée générale de 152 membres : 144 professionnels de tous les secteurs de production, des secteurs de la transformation et de la Chambre d'Agriculture et 8 représentants de l'Etat
 - Un Conseil d'Administration de 34 membres issu de cette Assemblée générale, dont 26 professionnels et 8 représentants de l'Etat
 - Une Direction Exécutive structurée en départements et services spécialisés.

Seul un professionnel peut être Président du Conseil d'Administration.

Pour son contrôle, le FIRCA dispose du système classique de contrôle (Commissariat aux Comptes, Audit externe) et d'un contrôle direct par les organisations professionnelles agricoles.

Il a débuté ses activités en novembre 2003, consécutivement à sa constitution juridique le 28 octobre 2003 à Yamoussoukro au cours des premières assises de l'Assemblée générale.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2011

SOMMAIRE

5 LE MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

7 I COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES EN 2011

1.1 - L'environnement au plan international et régional

1.2 - L'environnement au plan national

1.3 - Situation des filières de production agricole

13 II OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'EXERCICE 2011

15 III ACTIVITÉS DES ORGANES DE GOUVERNANCE

17 IV PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

4.1 - Fonctionnement de la Direction Exécutive

4.2 - Communication institutionnelle et promotion des filières

4.3 - Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

4.4 - Gestion des bases de données du FIRCA

4.5 - Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

4.6 - Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

21 V MOBILISATION DES RESSOURCES

5.1 - Ressources humaines et matériel roulant

5.2 - Ressources financières mobilisées

5.3 - Mobilisation des ressources pour les programmes

5.4 - Mobilisation des ressources pour la construction du siège

5.5 - Ressources totales mobilisées en 2011 et leur utilisation

5.6 - Bilan des cotisations professionnelles sur la période 2004 - 2011

27	VI MISE EN ŒUVRE, GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
	6.1 - Projets de développement des filières des productions d'exportation ou agro industrielles
	6.2 - Projets de développement des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques
	6.3 - Formation agricole et professionnalisation des organisations professionnelles
	6.4 - Restitution des programmes exécutés aux bénéficiaires
	6.5 - Synthèse des projets en cours d'exécution au cours de l'exercice 2011
35	VII ÉVALUATION FINALE ET D'IMPACT DES PROJETS ET ACTIVITÉS EXECUTÉS
37	VIII ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PRODUCTIVITÉ AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAAO / WAAPP)
	8.1 - Au plan institutionnel
	8.2 - Au plan technique
	8.3 - Au plan de la passation des marchés
	8.4 - Au plan financier
41	IX RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011
43	X DIFFICULTÉS MAJEURES AU COURS DE L'EXERCICE 2011
45	XI ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2012
	11.1 - Axes d'actions pour 2012
	11.2 - Projets et actions de l'exercice 2012
49	CONCLUSION
53	ANNEXES
64	SIGLES ET ABBREVIATIONS



L'environnement socio politique et économique de l'exercice 2011 a été contraignant. Il a été marqué particulièrement par la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011 qu'a traversée la Côte d'Ivoire. La crise socio politique de 2002 à 2010 et la crise postélectorale ont fortement perturbé le secteur agricole dans son ensemble et le fonctionnement du FIRCA. Les conséquences immédiates de la crise postélectorale ont été, entre autres, la baisse des cotisations professionnelles, le retard dans l'exécution des actions de développement par les prestataires, l'absence de suivi sur le terrain de l'exécution du programme des filières pour des raisons d'insécurité, la non tenue des réunions des organes de gouvernance, la non production du rapport d'exécution du PAA 2011 au premier trimestre. Néanmoins, grâce à la bonne volonté des acteurs et à l'adhésion des parties prenantes, les soubresauts ont pu être aplanis.

Il n'est donc pas utile d'égrener le chapelet des contraintes et difficultés de l'année 2011. « **On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève** ». Le plus important dans ce contexte, c'est que, malgré les secousses, notre institution a pu garder son cap, réaliser des actions pertinentes au profit des filières, dont elle a la charge et capitaliser les acquis des exercices antérieurs.

En termes de résultats, il faut notamment insister sur une amélioration du taux de réalisation des projets de développement au profit des filières qui a franchi la barre de 80%

par rapport aux exercices précédents, plusieurs actions de formation professionnelle agricole et de renforcement des acteurs de nombreux corps de métier des filières, l'optimisation des ressources auprès des partenaires financiers, grâce au Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP). Ce programme constitue une formidable opportunité pour les filières non cotisantes, essentiellement des secteurs de production vivrière et animale.

Faire le bilan, c'est regarder le chemin parcouru, mais c'est surtout, appréhender le chemin à parcourir. A cet égard, compte tenu des aléas climatiques de 2011 dans les pays de l'Asie, ayant eu une incidence négative sur les stocks de riz et une restriction des volumes de cette denrée mis sur le marché, une véritable politique d'appui à la production alimentaire devra-t-elle s'imposer en urgence à toute la nation. Cela pourrait éviter à notre pays une crise alimentaire à l'instar de celle survenue en 2008, consécutivement à la flambée des prix des productions alimentaires.

L'exécution du PAA 2011 achève le Plan opérationnel 2009-2011 adopté par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale. Afin de permettre au FIRCA une meilleure orientation de ses actions, au cours de la deuxième phase du Plan stratégique 2009-2014, tout en s'appuyant sur les acquis et les faiblesses des trois exercices écoulés, une évaluation externe a été commanditée. Les recommandations majeures issues de cette évaluation du Plan opérationnel 2009-2011 s'articulent autour de six axes, dont (i) la structuration organisationnelle du FIRCA, (ii) les moyens logistiques, (iii) la cohérence dans la mise en œuvre du programme de développement des filières, (iv) l'optimisation de la mobilisation des ressources, (v) le système de suivi évaluation des projets de développement des filières et (vi) l'évaluation d'impacts des projets et activités exécutés par le FIRCA. Ces six axes majeurs constituent les fondamentaux sur lesquels le FIRCA devra s'appuyer désormais, dans la mise en œuvre du programme de développement des filières de notre pays, et ce, conformément à la planification opérationnelle 20012-2014.

Je souhaite, à travers le présent **Rapport Annuel 2011** du FIRCA, que nos autorités de tutelle, les institutions nationales, les filières agricoles, les partenaires techniques et financiers tant au niveau régional, qu'international y trouvent les informations utiles.

Dr. Pierre Achal ANGUIMAN



I COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT DE DÉVE- LOPPEMENT DES FILIÈRES EN 2011

1.1 - L'environnement au plan international et régional

1.2 - L'environnement au plan national

1.3 - Situation spécifique des filières ivoiriennes de production agricole

L'exercice 2011, à l'instar des exercices précédents, s'est déroulé dans un contexte toujours marqué par les conséquences de la crise sociopolitique qui a secoué la Côte d'Ivoire depuis septembre 2002.

L'exercice 2011 constitue la dernière année d'exécution du Plan opérationnel 2009-2011, découlant du Plan stratégique 2009-2014 du FIRCA.

L'environnement au plan international, régional et national dans lequel l'exercice 2011 s'est déroulé est sommairement décrit, avec un accent particulier sur la situation des principales filières ivoiriennes de production agricole.

1.1 L'environnement au plan international et régional

Au niveau international, le marché du **cacao** a été perturbé sur la période de novembre 2010 à février 2011 par le ralentissement des exportations ivoiriennes, consécutivement à la crise postélectorale qui a débuté en décembre 2010. Le déficit engendré par cette situation a été comblé par le Ghana, deuxième producteur mondial après la Côte d'Ivoire. Au niveau des cours, après avoir réagi par une hausse ponctuelle, le marché a fini par se stabiliser autour de 1 500 F CFA CAF le kilogramme.

PRODUCTION TOTALE DU CAFÉ AU NIVEAU MONDIAL

Estimations en provenance des pays membres de l'OIAC

Campagne 2010-2011	134,2 millions de sacs
--------------------	------------------------

campagne 2011-2012	132,4 millions de sacs
--------------------	------------------------

Soit une baisse de 1,3%

Le début d'année 2011 a été marqué par une offre limitée du **caoutchouc naturel**, suite aux fortes pluies provoquées par la Niña dans le sud-est asiatique et la période d'hivernage dans l'ensemble des pays producteurs. La demande, quant à elle, est restée soutenue, grâce notamment à la bonne santé du secteur automobile chinois. Les cours du caoutchouc naturel ont été caractérisés par une très forte volatilité des quatre premiers mois de l'année 2011. Cependant, vers la mi-septembre, on note une chute des cours du caoutchouc. Cette baisse des cours est le fait d'une demande très incertaine, dans un contexte économique globalement morose et, également d'une offre en augmentation avec un risque de surplus en 2012. La crise de la dette européenne a littéralement plombé les cours à partir de la mi-septembre. Les prises de profit des spéculateurs sur les marchés à terme et les inquiétudes quant à l'évolution de la demande ont entraîné une très forte baisse des prix du caoutchouc physique au dernier trimestre 2011. L'évolution du marché du caoutchouc naturel dans le contexte actuel est surtout dépendante de la santé du secteur automobile mondial. Les mois à venir pourraient être contrastés tant que l'Europe n'apporte pas de solution durable à sa crise financière et n'arrive pas à rassurer les acteurs du marché. Ainsi, la pénurie de 87.000 tonnes en février 2011, qui avait conduit à des prix record, va se transformer en un surplus de 413.000 tonnes, selon les prévisions de Goldman Sachs. La principale conséquence prévisible par rapport à la situation est que les prix du caoutchouc naturel devraient reculer d'environ 12 % en 2012.

La production mondiale de **l'huile de palme**, en hausse chaque année, devra encore connaître une progression

d'environ 10% pour la campagne 2010-2011, selon les estimations de l'USDA, à près de 48 millions de tonnes de la dernière campagne. La consommation progresserait, quant à elle de 7,7 %, grâce notamment aux besoins des pays de l'Asie, pour la consommation, et de l'Union Européenne, essentiellement pour l'industrie agroalimentaire, mais aussi pour les cosmétiques et la production de biocarburants. Il faut indiquer que les campagnes de sensibilisation du grand public aux problèmes de déforestation, si elles ont convaincu quelques marques agroalimentaires de remplacer l'huile de palme par d'autres huiles végétales n'ont, pour l'instant, pas eu d'impact notable sur la demande européenne globale. Face à une demande toujours plus importante, l'Indonésie et la Malaisie seront bientôt confrontées à un manque de terres arables, dans la mesure où elles subissent des pressions internationales pour ne plus étendre leurs cultures de palmier à huile sur leurs forêts primaires. Certains grands groupes asiatiques du secteur investissent donc désormais dans de nouvelles plantations en Afrique, qui pourrait redevenir un acteur important du marché.

Dans ce contexte de demande soutenue sur l'ensemble des huiles végétales, les cours de l'huile de palme à Kuala Lumpur étaient élevés dans les premiers mois de 2011. Ils ont ainsi atteint 1 300 dollars la tonne en février 2011, assez proche des records de 2008. Cependant, au deuxième semestre 2011, la production mondiale d'oléagineux était plus abondante. La récolte de tournesol était en particulier exceptionnelle dans les pays de la Mer Noire, en premier lieu en Ukraine, ce qui fait tâche dans tout le complexe oléagineux, entraînant les cours à la baisse.

Au plan régional, soumis à des contraintes d'espace, les groupes asiatiques multiplient les accords en Afrique. Si le pari est parfois risqué, les perspectives de la demande mondiale en huile de palme leur laissent entrevoir un fort retour sur investissement. Ils opèrent un véritable retour aux sources en investissant les terres fertiles d'Afrique, d'où ils ont importé leurs premiers plants dans les années 1960. Cette situation est favorisée par la non application des accords tarifaires dans la sous-région. Le malaisien Sime Darby, numéro un mondial de l'huile de palme, qui dispose d'environ 525 000 ha en production, est entré en négociation pour l'acquisition de 300 000 ha au Cameroun, en plus d'un bail signé en 2011 sur 220 000 ha au Liberia. L'indonésien Golden Agri Resources a signé un contrat similaire au Liberia. Le singapourien Olam détient une coentreprise sur 300 000 ha au Gabon, et le groupe Wilmar, également basé à Singapour, a récemment acquis une plantation d'Unilever au Ghana. D'autres producteurs sont en quête de terres en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Nigeria et en Ouganda.

La production et la commercialisation de l'**ananas frais** restent dominées par les pays latino américains, particulièrement le Costa Rica. Le prix a connu une embellie en 2011 sur le marché international qui a été privé au premier semestre, de la production ivoirienne. Bien que la variété MD2 reste très demandée sur le marché, on assiste à un retour progressif de la variété Cayenne sur les marchés. Les commandes internationales de cette variété sont donc en nette croissance, comparativement aux deux années écoulées.

En 2011, le marché mondial de la **banane dessert** est resté sous la domination des pays latino américains, qui assurent 95% de la banane exportée dans le monde. Deux pays, la Colombie et le Costa Rica assurent à eux seuls la production de près de 65% de la banane vendue sur le marché mondial. Les cours de la banane ont été jugés acceptables au 1er trimestre 2011. Cependant, ils se sont légèrement effondrés au fur et à mesure du développement de l'offre en "banane dollar", notamment en bananes équatoriennes. Ces fruits ont comme caractéristiques principales de quitter l'Equateur sans destination fixe (bananes spot) pour approvisionner les marchés au coup par coup.

Au plan régional, principalement portée par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun pour une production totale annuelle d'environ 500.000 tonnes, la filière bananière africaine, pourtant reconnue en progrès de qualité, peine à s'imposer sur le marché international, en l'occurrence européen, en raison des coûts de production et de transport plus élevés que ceux des pays d'Amérique latine.

La **mangue** s'est relativement bien vendue sur le marché européen, atteignant parfois 10 euros le kilo. Le Pérou, qui dispose d'une forte capacité d'exportation, a démarré sa campagne avec un léger retard sur la commercialisation de sa production. Cette situation a permis aux autres origines de profiter des conditions du marché plutôt satisfaisantes. Mise à part la Côte d'Ivoire, en raison de la crise postélectorale, les pays d'Afrique de l'Ouest, dont les campagnes se sont déroulées de façon assez fluide, ont bénéficié des prix de vente nettement plus soutenus que les années antérieures. Ainsi, le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal ont largement profité de l'absence des exportations ivoiriennes, passant de 10 000 t en 2010 à 19 630 t en 2011 pour le Mali et de 4 530 t à 10 000 t pour le Sénégal.

Les prix record du **coton**, au cours de la campagne qui s'achève, ont accru la motivation des agriculteurs à se tourner massivement vers cette culture dans le monde. Ainsi, aux Etats-Unis d'Amérique, c'est 20% de surfaces supplémentaires qui ont été semées, soit 5,5 millions d'hectares. Selon le Comité Consultatif International du Coton (ICAC), la production devrait augmenter de plus de 10% entre octobre 2011 et septembre 2012, pour atteindre 27,4 millions de tonnes. La demande mondiale, ne devrait augmenter que de 3% (25 millions de tonnes), les usines textiles s'étant détournées du coton depuis quelques mois, car celui-ci était devenu inaccessible et certaines filatures ne se sont pas relevées de leurs problèmes de trésorerie. Pourtant, la demande asiatique soutiendra le marché : la Chine, qui n'a plus une balle de coton en stock, devrait augmenter de 25% ses achats. L'ICAC pronostique au total,





un surplus de 2,2 millions tonnes de coton en 2011-2012 contre un léger surplus en 2010-2011 qui n'avait pas suffi à relever le niveau des stocks mondiaux, au plus bas depuis trente ans.

Au plan régional, la campagne cotonnière 2011-2012, au terme des semailles, annonçait dans l'espace communautaire des superficies réalisées de l'ordre de 1 514 000 hectares, soit une progression de 25% par rapport à la campagne 2010-2011 (1 205 000 hectares). Cependant, la situation varie d'un pays à l'autre. Ainsi au Bénin, les prévisions initiales de 327 654 ha ont été revues à la baisse à cause des perturbations pluviométriques, de telle sorte qu'en août 2011, les réalisations s'établissent à 204 920 ha. Le Burkina Faso, grand producteur de la sous région, a réalisé 426 093 ha sur une prévision de 600 000 ha, en raison des conflits survenus en début de campagne. Le Mali a fait une progression remarquable dans la sous-région, avec 498 254 ha sur une prévision de 523 000 ha, soit un taux de réalisation de 95% à fin juillet 2011. Au Sénégal, les premières estimations font état de 28 311 ha alors que le Togo est dans la phase de relance de la culture du coton qui a connu une chute de production de 30 000 tonnes en 2010-2011. Malgré la crise postélectorale, la Côte d'Ivoire affiche une superficie d'environ 257 000 ha.

En perspective, si toutes ces tendances se confirment, toutes choses égales par ailleurs, l'on assistera à une modification de la carte de production de coton de la sous-région, avec en tête le Mali, suivi respectivement du Bur-

kina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Bénin, dégagant ainsi des perspectives intéressantes pour la sous région, avec une production annuelle de coton graine de l'ordre de 1.500.000 tonnes.

L'offre mondiale de noix **d'anacarde** est devenue insuffisante, face à la demande importante de la Chine, de l'Inde et du Moyen-Orient. Les transformateurs et les importateurs des Etats-Unis et d'Europe, dont la demande est en revanche peu importante depuis la crise financière, doivent déployer beaucoup d'efforts pour l'obtention du produit. En conséquence, les prix de la noix de cajou produite en Inde et au Vietnam se sont envolés.

Au plan régional, les conditions climatiques restent favorables à une bonne production de l'anacarde sur l'ensemble de l'Ouest africain, notamment au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Ghana où les producteurs s'attendent à une bonne récolte en 2012.

Au niveau de la production du **riz**, les nombreuses catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre) qu'a connues l'Asie ont eu une incidence sur les stocks de riz et une restriction sur les volumes de riz mis sur le marché international. A cet égard, un risque de crise alimentaire, à l'image de celle de 2008, pourrait survenir au cours des années à venir, notamment dans les pays en développement qui dépendent à plus de 50% des importations rizicoles pour leurs besoins alimentaires.

1.2 L'environnement au plan national

L'environnement des filières, en particulier celui des cultures pérennes (café cacao, hévéa, palmier à huile, anacarde, notamment), a été gravement perturbé par les conséquences de la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011. Cette crise postélectorale aura des conséquences sur les filières à court terme (exercice 2011) et le moyen terme (programme de développement des filières).

Au niveau de l'institution FIRCA la crise postélectorale a entraîné un retard dans la mise en œuvre du programme de l'exercice 2011, un report du démarrage effectif du projet sous régional WAAPP, une perturbation du système de mobilisation des cotisations professionnelles et un décalage de calendrier pour le renouvellement des organes de délibération du FIRCA (Assemblée Générale, Conseil d'Administration) pour le nouveau mandat 2011-2013.

1.3 Situation spécifique des filières ivoiriennes de production agricole

Filière Café Cacao

La Côte d'Ivoire, premier pays producteur mondial du cacao, a clôturé la campagne 2010-2011 à environ **1 450 000 tonnes**, soit une hausse de **25%** par rapport à la dernière campagne. Quant à la production caféière, elle est passée de 60 000 tonnes au cours de la campagne 2009-2010 à **90 000 tonnes** lors de la campagne 2010-2011. Malgré une hausse considérable des prix d'achat du café et du cacao, les producteurs en ont profité le moins, car les prix pratiqués bord champ restent en deçà des prix indicatifs officiels. Au plan technique, le Programme Quantité Qualité et Croissance (2QC) initié par le Gouvernement et susceptible d'impulser un dynamisme nouveau au développement du secteur est entré dans sa phase active.

Filière Hévéa

L'environnement national au niveau de l'hévéaculture demeure marqué par un engouement accru des populations pour cette culture. A cet effet, il a été enregistré l'inscription de 8 200 nouveaux planteurs au programme FDH. La production usinée de 2011 s'élève à environ **240 000 tonnes**, dont 73% réalisée par les planteurs individuels. Aujourd'hui, on estime que moins du tiers des vergers d'hévéa nationaux sont en production, laissant ainsi présager d'une production en croissance continue dans les cinq prochaines années. L'année 2011 a vu l'organisation de la "Journée du Planteur" par l'APROMAC et la validation avec l'ensemble des acteurs du secteur, sous l'impulsion du FIRCA, de nouveaux cahiers de charges pour le conseil agricole aux planteurs dans le cadre du 3^{ème} cycle d'intervention pour la période 2012-2014.

Filière Palmier à huile

La production nationale de régimes de palme usinés en 2011 a augmenté de 71 250 tonnes et avoisine **1 635 923 tonnes**, dont 56% en provenance des plantations villageoises. La production d'huile de palme brute est de **371 220 tonnes**, soit une hausse de 3% comparativement à l'année 2010. Suite à l'embellie des cours mondiaux au début de l'année 2011, le prix d'achat au producteur a été maintenu à un niveau élevé de 71,38 F/kg en moyenne pour le régime de palme, de janvier à mars 2011, puis a chuté graduellement pour atteindre 62,41 F/kg en décembre 2011. Par ailleurs, le bilan diagnostic de l'étude de faisabilité du 3^{ème} plan palmier, réalisé par le BNETD a été validé le 18 novembre 2011 par les acteurs de la filière. Une évaluation des activités d'encadrement a été organisée du 17 juillet au 12 août 2011 par le Ministère de l'Agriculture, dans le cadre des activités transférées depuis 2002 aux coopératives de la Filière Palmier à Huile. Le rapport provisoire diffusé aux acteurs de la filière, sera suivi d'un atelier de restitution en 2012, afin d'orienter l'exécution des charges prestées.

Filière Ananas

La situation de la Filière Ananas au niveau national s'est encore aggravée en 2011. Elle a été marquée par la fermeture de deux plantations industrielles ; la majorité, près de 90% des coopératives regroupant les petits planteurs ne sont plus fonctionnelles. Les petits producteurs individuels n'exportent plus, faute de moyens financiers et techniques pour assurer la production. Seuls quelques petits producteurs individuels affiliés à OBAMCI (Organisation des Producteurs Exportateurs de Banane Ananas Mangue de Côte d'Ivoire), ont commencé à exporter quelques tonnes d'ananas de la variété MD2. L'OCAB (Organisation Centrale de l'Ananas et de la Banane), recherche, quant à elle, des voies d'implantation dans le marché sous régional.

Filière Banane dessert

La Filière Banane dessert a vécu des moments très difficiles de son évolution, de décembre 2010 à fin mai 2011 à cause de la crise postélectorale. Les exportations de bananes des zones de production des régions de l'Agnéby et des Lagunes ont été extrêmement difficiles, en raison de la mise sous embargo du port d'Abidjan, principale porte de sortie des bananes ivoiriennes ; néanmoins, il a été noté des tentatives d'exportation de banane par le Ghana. La situation s'est normalisée au mois de juin, avec l'ouverture du port d'Abidjan et plusieurs plantations envisagent même une extension de leurs plantations, compte tenu de l'accalmie dans le pays et la remontée des cours.

Filière Mangue

La Filière Mangue, dont la campagne commerciale a coïncidé au mois de mars 2011, c'est-à-dire durant la forte crise postélectorale, a subi d'énormes pertes, en l'absence totale d'exportation.



Filière Coton

L'environnement national de la Filière Coton a été marqué essentiellement par la signature des premiers Accords interprofessionnels, portant sur le Conseil Agricole et l'organisation de la filière, le lancement de la phase 2 du projet de professionnalisation des OPA piloté par l'AFFICOT, l'octroi d'une subvention de **7 milliards FCFA** sur le prix des engrais pour la campagne 2011-2012 et la signature des premiers contrats du conseil agricole sous l'égide du FIRCA.



Filière Anacarde

Malgré une demande internationale forte de la noix de cajou, le blocus du port d'Abidjan et la fermeture des banques, dès la mi-janvier 2011, ont rendu l'activité de commercialisation impossible ; cette situation a obligé les acteurs à rechercher d'autres voies pour la sortie du produit, notamment par les voies terrestres des pays limitrophes. Au niveau structurel, les conflits récurrents qui handicapent la filière ont amené le Ministère de l'Agriculture à suspendre l'interprofession qui attend sa profonde restructuration.



Filière Productions Alimentaires

Le secteur vivrier a été dominé en 2011 par des questions nationales de politique agricole, sanctionnées par l'adoption d'importants documents stratégiques, dont (i) la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture validée en juillet 2011 et qui sera adoptée en 2012 par le Gouvernement, (ii) le document de présentation de la réforme du secteur agricole adopté en Conseil des Ministres le 16 septembre 2011 et (iii) le Programme Détaillé d'Investissements Agricoles (PID) du PNIA, validé du 17 au 18 novembre 2011 sur financement de la CEDEAO ; une mission de la CEDEAO s'est rendue du 25 au 28 novembre 2011 en Côte d'Ivoire pour échanger avec les autorités sur la mise en œuvre du PID/PNIA, dans le cadre des contributions du NEPAD et de l'ECOWAP.



Filières Avicole et Porcine

Les Filières Avicole et Porcine ont subi également d'importants préjudices en 2011. Ainsi, au niveau de la Filière Avicole moderne, l'impact de la crise postélectorale a été durement ressenti, notamment dans les zones de production d'Abidjan et ses environs. Le préjudice subi par les acteurs se chiffre à plus de **5,3 milliards FCFA**. Quant à la Filière Porcine, le préjudice subi est évalué à plus de **500 millions FCFA** et a entraîné l'arrêt des activités de certains opérateurs, avec pour conséquence, une baisse des abattages de porcs à l'abattoir de la SIVAC, dont le niveau en 2011 se situe à 16 175 têtes contre 19 031 têtes en 2010.



II OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EXERCICE 2011

- 1 - Le financement des programmes est assuré et leur mise en œuvre est efficace
- 2 - La disponibilité des ressources financières est optimisée
- 3 - Le système de gestion est efficace.

Objectifs spécifiques de l'exercice 2011

Le deuxième Plan stratégique 2009-2011 a défini la nouvelle vision du FIRCA comme suit : **”Le FIRCA, Moteur du financement pérenne pour le développement d’une agriculture durable et compétitive, orientée vers la promotion des filières agricoles, à travers la génération et la diffusion de technologies pouvant améliorer durablement la productivité et le niveau de vie des exploitants agricoles”.**

En rapport avec cette vision, l’objectif global assigné au cours de la période au FIRCA est de rendre aux filières de production agricole des services pertinents et performants. Les trois objectifs spécifiques de cet objectif global sont définis ainsi qu’il suit :

1- le financement des programmes est assuré et leur mise en œuvre est efficace

2- la disponibilité des ressources financières est optimisée

3- le système de gestion est efficace.

Sur la base des trois objectifs spécifiques, 91 projets de développement ont été programmés pour être exécutés au cours de l’exercice 2011 contre 99 projets en 2010 (-16,5%), impliquant 17 filières de production agricole (11 filières cotisantes et 6 filières non cotisantes).

Les projets de développement des filières sont également complétés par des actions transversales, réparties en programmes, pour contribuer à la professionnalisation des acteurs de l’ensemble du secteur agricole et assurer la promotion des filières agricoles.

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES 91 PROJETS

Exercice 2011 8,405 milliards FCFA

Exercice 2010 6,562 milliards FCFA

Soit une hausse de 28%

La répartition des 91 projets ainsi que les coûts afférents par domaines d’intervention du FIRCA, se présente comme suit :

DOMAINES	NOMBRE DE PROJETS	PROPORTION (%)	COÛT (MILLIARDS FCFA)	PROPORTION (%)
RECHERCHE APPLIQUÉE	39	42,9	2,891	34,4
CONSEIL AGRICOLE ET DE VULGARISATION	12	13,2	4,765	56,7
FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	20	22,00	0,322	3,8
APPUI AUX OPA	12	13,2	0,331	3,7
ETUDES ET PROGRAMMES TRANSVERSAUX	8	8,8	0,116	1,4
TOTAL 2011	91	100	8,405	100
RAPPEL 2010	99	-8%	6,57	+28%



III

ACTIVITES DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Au cours de l'exercice 2011, trois sessions du Conseil d'Administration et une Assemblée Générale du FIRCA ont été tenues.

Les trois sessions du Conseil d'Administration ont été consacrées respectivement à :

- la présentation et l'adoption du PAA 2011 et du budget 2011, à l'issue de la première réunion du Conseil après la crise postélectorale
- l'analyse des rapports annuels de l'exercice 2010 et l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2010
- le renouvellement des membres de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration pour le mandat 2011 – 2013.

La 8^{ème} session de l'Assemblée Générale tenue le 29 septembre 2011 a été une Assemblée mixte ; elle était destinée à l'approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2010 et des comptes clos au 31 décembre 2010 ; cette session a également procédé à une modification des Statuts et du Règlement Intérieur.

“Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau , et non pas pour se battre contre l’ancien”

Dan Millman



IV PRINCIPALES ACTIONS DE LA DIRECTION EXECUTIVE

4.1 - Fonctionnement de la Direction Exécutive

4.2 - Communication institutionnelle et promotion des filières

4.3 - Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

4.4 - Gestion des bases de données du FIRCA

4.5 - Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

4.6 - Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

4.1 Fonctionnement de la Direction Exécutive

Les activités de la Direction Exécutive au cours de l'exercice ont été marquées par :

- la tenue de 10 réunions du Comité de Direction, en vue d'assurer un suivi optimum et un meilleur pilotage de l'institution et de procéder aux échanges sur les enjeux et les stratégies du secteur agricole au plan international et régional, afin de mieux orienter et coordonner la mise en œuvre du Programme de Développement des Filières (PDF)
- la tenue de 6 sessions du Comité des Agréments et des Marchés (CAM), ayant débouché sur l'analyse et l'adjudication de 33 marchés dans les différents domaines d'activités du FIRCA
- la préparation de la mise en œuvre par le FIRCA (Agence d'exécution du PPAO/WAAPP), à travers la signature des accords de financement et de don, des accords d'exécution et de rétrocession, la mise en vigueur du Projet, la mobilisation des ressources, la planification des activités et le démarrage des actions – projets au bénéfice des filières concernées (banane plantain, igname, manioc, maïs, porc et volaille traditionnelle)
- la tenue d'un atelier interne, du 12 au 14 octobre 2011, destiné à l'élaboration participative du Plan opérationnel 2012-2014 et ayant regroupé essentiellement les responsables techniques, administratifs et financiers du FIRCA, ainsi que les deux consultants commis à la réalisation du bilan de l'évaluation du Plan d'opérations 2009-2011.

4.2 Communication institutionnelle et promotion des filières

Divers appuis ont été apportés à la profession agricole ainsi que diverses autres actions promotionnelles des filières, dont :

- la diffusion de 22 séquences du magazine télé « Terre et Progrès » sur la 1^{ère} chaîne de la télévision nationale
- la couverture médiatique de 20 principaux événements organisés par le FIRCA en relation avec les filières et les partenaires
- la confection de films institutionnels et de documentaires à la demande des partenaires (film institutionnel de la SOGB, les acquis des projets sous l'égide de la FAO, le documentaire sur la femme rurale)

- la réalisation d'affiches, de spots radio et d'un film pédagogique dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de lutte contre la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer
- l'édition et la diffusion aux institutions et partenaires du FIRCA des numéros 7 et 8 du journal "La Filière du Progrès", de 500 exemplaires du répertoire de technologies et de procédés de transformation de la mangue et de l'ananas, de 20 000 exemplaires du Manuel du Planteur de Palmier à Huile et 500 exemplaires du Guide du conseiller agricole de palmier à huile, du Rapport Annuel 2010 du FIRCA
- la production de 1 000 CD (avec voix off) du Manuel du Planteur d'hévéa.

4.3 Contacts et échanges avec les institutions et les partenaires

Le FIRCA a pris part à des initiatives du développement du secteur agricole et rural au plan national et international, dont principalement :

- plusieurs séances de travail avec la FAO et la Banque Mondiale dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'urgence de post crise, sur le financement de la composante 3 du WAAPP1.B
- l'atelier de prise en compte du genre dans les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA), organisé du 13 au 17 juin 2011 à Lomé (Togo), sous l'égide de la FAO et de l'ENSEA de Côte d'Ivoire
- les rencontres du Groupe de Travail mis en place par le Ministère de l'Agriculture, en vue de réfléchir sur la Réforme des Filières Coton et Anacarde
- la 6^{ème} conférence de l'Alliance pour le Cajou Africain (ACA) et le « World Cashew Expo » tenue du 18 au 23 septembre 2011 à Banjul (Gambie)
- la mission d'évaluation des activités transférées aux coopératives de la Filière Palmier à Huile, organisée par le Ministère de l'Agriculture du 18 juillet au 11 août 2011
- l'atelier national de validation du cadre juridique communautaire de biosécurité en Afrique de l'Ouest, les 6, 7 et 8 juillet 2011
- l'atelier de planification opérationnelle du Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP) tenu en juillet 2011 à Yamoussoukro.
- la réunion organisée le 18 novembre 2011 par le MINAGRI sur le bilan diagnostic de l'étude de faisabilité du 3^{ème} Plan Palmier à Huile



- le voyage d'études sur les centres d'apprentissage participatifs pour la formation aux métiers de l'hévéa dans les zones marginales pour l'hévéaculture, du 30 novembre au 11 décembre 2011 en Thaïlande
- l'assemblée annuelle de l'International Rubber Research and Development Board (IRRDB) tenue du 14 au 21 décembre 2011, en Thaïlande
- l'atelier de validation du Programme détaillé d'Investissements du PNIA, organisé par le MINAGRI en collaboration avec le MIRAH et le Ministère en charge des Eaux et Forêts, avec le soutien de la FAO, tenu du 08 au 11 novembre 2011 à Grand Bassam
- la restitution de l'atelier pour la prise en compte du genre dans les PNIA des pays de la CEDEAO, organisé par le MINAGRI et l'ONUFEMME, du 17 au 18 novembre 2011 à Abidjan
- l'atelier sur l'implication des acteurs du secteur semencier dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), organisé par l'ONDR et la FAO, du 21 au 22 décembre 2011.
- un logiciel de gestion électronique du courrier a été installé au FIRCA et utilisé, après la formation du personnel, suivi de l'élaboration d'un manuel des procédures décrivant les étapes de sa mise en œuvre
- la base de données des cotisations professionnelles au FIRCA est devenue opérationnelle ; la saisie des données depuis le démarrage de cotisations professionnelles en juin 2004 permet de disposer de la situation réelle de toutes les cotisations de 2004 à 2011 mobilisées auprès des filières
- la nouvelle version de la base de données des prestataires de service du FIRCA reconfigurée a été mise à jour tant au niveau de sa structure que de ses données, avec une formation des principaux utilisateurs pour son fonctionnement optimum
- pour répondre aux préoccupations sur les limites de la première base de données de gestion des projets des filières du FIRCA 'FIRCA_GESPRO, une nouvelle version a été développée, dont la mise en application est prévue en janvier 2012.

4.4 Gestion des bases de données du FIRCA

- un nouveau système d'archivage des documents basé sur la Gestion Electronique des Documents (GED), a été adopté

4.5 Concertations avec les filières pour la fixation des taux de cotisation

Les concertations au cours de l'exercice 2011 ont concerné trois filières :

– Filière Hévéa

Pour assurer le financement complémentaire du conseil agricole, consécutivement à l'ouverture de nouveaux secteurs hévéicoles et à la prise en compte de l'effectif de nouveaux planteurs sans cesse en augmentation chaque année, le FIRCA et l'APROMAC ont engagé le 16 septembre 2011 et le 19 octobre 2011, des concertations qui ont abouti, le 3 novembre 2011, à un accord portant sur une contribution exceptionnelle de 500 millions de FCFA de l'APROMAC pour combler le déficit du guichet Conseil Agricole et le financement de l'assistance technique aux planteurs d'hévéa pour l'année 2012 ; de même, une contribution de 25 FCFA par plant subventionné par le FDH, sera reversée chaque année au FIRCA, pour renforcer le guichet Conseil Agricole.

– Filière Palmier à huile

La concertation entre le FIRCA et la Filière Palmier à Huile pour la fixation des nouveaux taux de cotisation s'est poursuivie le 2 février 2011 et a abouti aux résultats ci-après : (i) le taux limite de cotisation professionnelle pour le conseil agricole sur la période quinquennale 2011-2015 est passé de 1170 F/tonne à 2 000 F/tonne de régime de palme, soit une hausse de 830 F (+71%), (ii) le taux de cotisation professionnelle pour le conseil agricole pour l'année 2011 est passé de 1017 F/tonne à 1 500 F/tonne de régime de palme, soit une hausse de 483 F (+47,5%), (iii) les taux de cotisation professionnelle pour la recherche appliquée ont été maintenus à 200 F/tonne de régime de palme pour les planteurs et les agroindustriels de 1^{ère} transformation et à 900 F/tonne d'huile de palme pour les industriels de 2^{ème} transformation, (iv) aucune ressource financière n'a été allouée au Guichet OPA du FIRCA.

– Filière Productions Alimentaires

Plusieurs rencontres entreprises avec les femmes du secteur de production vivrière, regroupées au sein de la Fédération Nationale des Coopératives de Vivriers de Côte d'Ivoire (FENACOVICI) et de la Confédération Nationale des Acteurs du Vivrier de Côte d'Ivoire (CNAVICI), ont abouti à la nécessité de mise en place d'un cadre de concertation au profit du secteur ; à cet effet, à l'initiative du FIRCA, deux études portant sur le cadre de concertation et les modalités de mobilisation des cotisations professionnelles auprès du secteur vivrier, pour assurer le financement de leur programme de développement, ont été élaborées par un consultant ; un atelier de validation et de partage, devant déboucher sur les stratégies de mise en œuvre d'une cotisation professionnelle

sera organisé en 2012, avec l'ensemble des acteurs concernés.

4.6 Elaboration, signature et application des textes réglementaires des cotisations professionnelles

Cinq textes réglementaires relatifs aux cotisations professionnelles des filières ont été pris ou mis dans le circuit durant l'exercice :

- le décret instituant des nouveaux taux de cotisation professionnelle de la Filière Manguie adopté par le Conseil des Ministres le 22 juillet 2010 pour la période quinquennale 2010-2014, a été transmis au FIRCA le 26 janvier 2011 et n'a connu aucun début d'application en 2011
- le projet de décret relatif à la cotisation professionnelle dans la Filière Banane dessert, décidée lors de la concertation du 16 juin 2010 (passage de 0,25 à 0,30 F/kg de banane exportée), a été introduit en juin 2011 dans le circuit officiel de signature
- le projet de décret portant fixation des nouveaux taux de cotisation professionnelle dans la Filière Palmier à huile a été introduit dans le circuit officiel de signature en juin 2011
- le projet de décret portant fixation des nouveaux taux de cotisation professionnelle dans la Filière Hévéa a été introduit dans le circuit de signature
- L'arrêté n°2011-008 MIRAH/MEF du 05 Octobre 2011, fixant le montant et les modalités de collecte de la cotisation professionnelle dans le secteur de la pêche artisanale au profit du FIRCA a été pris, en application du décret n°2010-204 du 22 juillet 2010 portant institution d'une cotisation professionnelle de la pêche artisanale pour une période quinquennale 2010-2014.

Dans l'attente de la signature du décret introduit et pour assurer un caractère légal aux nouveaux taux de cotisation, un protocole d'accord reprenant les principales décisions arrêtées au cours de la concertation a été signé pour les Filières Hévéa, Palmier à Huile et Banane dessert.



V **MOBILISATION** **DES RESSOURCES**

5.1 - Ressources humaines et matériel roulant

5.2 - Ressources financières mobilisées

5.3 - Mobilisation des ressources pour les programmes

5.4. Mobilisation des ressources pour la construction du Siège

5.5 - Ressources totales mobilisées en 2011 et leur utilisation

5.6 Bilan des cotisations professionnelles sur la période 2004 - 2011

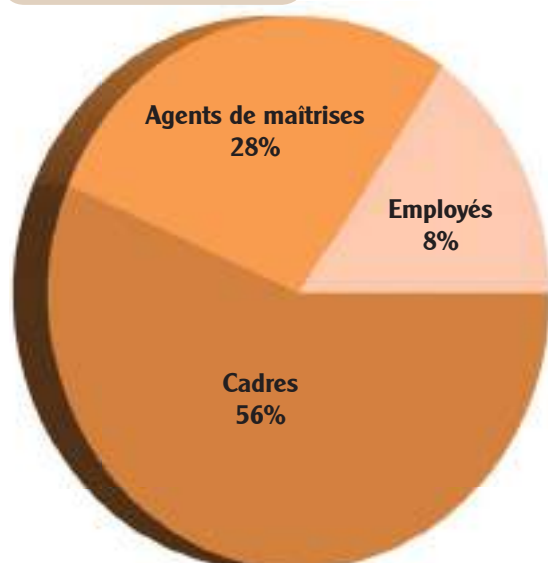
5.1 Ressources humaines et matériel roulant

Au 31 décembre 2011, le plan d'effectif du FIRCA s'établit à 39 agents contre 42 en 2010, soit une réduction de plus de 7%. Ce plan d'effectif comporte 22 cadres (57%), 11 agents de maîtrise (28%) et 6 employés (15%). Les 39 agents sont constitués de 11 femmes (28%) et 28 hommes (72%). 39 agents (95%) sont régis par un contrat à durée indéterminé et 2 agents (5%) par un contrat à durée déterminée.

Année 2010



Année 2011



Le matériel roulant du FIRCA en 2011 est de quatre véhicules, dont deux véhicules de mission affectés aux programmes des filières, un véhicule de liaison et un véhicule de fonction.

5.2 Ressources financières mobilisées

Les ressources financières du FIRCA en 2011 proviennent de trois sources principales : (i) les cotisations professionnelles des filières participant au système de cotisation du FIRCA, (ii) les ressources financières mobilisées auprès de la Filière Café Cacao sur la base des projets et (iii) les subventions de l'Etat.

Au titre des cotisations professionnelles

SITUATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES AUPRÈS DES DIX FILIÈRES DE PRODUCTION AGRICOLE

Tous guichets confondus participant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA

Année 2010	4 880 772 382 FCFA
Année 2011	5 569 480 607 FCFA
<i>Soit une hausse de 14%</i>	

Le montant total des cotisations professionnelles mobilisées en 2011, selon les filières cotisantes concernées, se répartit comme suit :

FILIÈRES	MONTANT EN FRANCS CFA		+/-
	2010	2011	
• Hévéa	2 353 270 431	2 725 050 324	+ 16%
• Palmier	1 272 717 013	1 685 925 960	+32%
• Coton	820 433 004	818 465 388	-0,2%
• Anacarde	335 482 767	261 178 481	- 22%
• Banane	57 590 166	51 482 374	-11%
• Ananas	10 447 916	7 747 303	-29%
• Mangue	2 089 256	0	-100%
• Avicole	11 873 929	15 302 077	+29%
• Porcine	4 608 900	3 996 800	-14%
• Ruminants	12 269 000	661 900	-95%

Au titre de la Filière Café Cacao

La Filière Café Cacao ne participe pas pour l'instant au système formel de cotisation professionnelle du FIRCA. Le financement de ses programmes est basé sur le paiement de ses projets validés par l'organe de gestion de la filière. A ce titre, un montant de **1 182 502 313 FCFA** a pu être mobilisé au cours de l'exercice 2011 contre 689 680 000 FCFA à la même période en 2010, soit une hausse de 71,5%. Sur ce montant mobilisé, 703 344 463 FCFA ont été encaissées pour le financement du fonctionnement du FIRCA.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources financières au cours de l'exercice 2011, par rapport à l'exercice 2010 et consécutivement à la crise postélectorale, mise à part la Filière Mangue qui n'a effectué aucune cotisation, deux tendances sont à remarquer au niveau des ressources mobilisées auprès des neuf filières cotisantes restantes et participant au mécanisme formel de cotisation professionnelle du FIRCA :

- une tendance haussière des ressources financières mobilisées auprès de : (i) la Filière Palmier à Huile (+30%), en raison des prélèvements qui s'opèrent sur les régimes de palme des producteurs à la base (recherche et encadrement) et au niveau des 1^{ère} et 2^{ème} transformations (recherche seulement) et de la hausse du niveau de cotisation des planteurs, (ii) la Filière Hévéa (+16%), produit non périssable et (iii) la Filière Avicole (+29%), ayant subi une demande forte, pour cause de non acheminement du bétail (bovin et ovin) vers le sud
- une tendance baissière des ressources financières mobilisées auprès de sept autres filières, dont : (i) la Filière Ruminants (-95%), (ii) la Filière Ananas (-43%), (iii) la Filière Anacarde (-22%), (iv) la Filière Porcine (-14%), la Filière Banane (-11%) et la Filière Coton (-0,2%).

Pour la Filière Mangue, l'absence totale de recouvrement au cours de l'exercice 2011 s'explique par la campagne de commercialisation limitée aux trois mois de l'année (mars, avril et mai), donc en pleine crise postélectorale de 2011. Les producteurs ont dû évacuer leur production de mangue par le canal des pays limitrophes, pour cause d'embargo sur les produits d'exportation.

L'anacarde, dont la campagne de commercialisation s'apparente à celle de la mangue, a dû subir la même voie que la mangue, du moins pour une part importante de la production, occasionnant une baisse de 22 % du niveau de recouvrement.

Le non acheminement du bétail vers le sud (point de capta-

tion de la cotisation professionnelle de ce secteur), en raison de la tension postélectorale et les mauvaises pratiques de recouvrement, expliqueraient la tendance hautement baissière de 95% des ressources mobilisées auprès de la Filière Ruminants.

Quant aux quatre autres filières cotisantes (coton, banane, ananas et porc), la baisse des cotisations professionnelles de la période pourrait être attribuée également aux conséquences du ralentissement des activités économiques durant la campagne électorale, aggravé par la crise postélectorale. Toutefois, il faut signaler que le rapprochement des déclarations des cotisations des redevables légaux avec les nivellements bancaires de la Direction Générale des Impôts, fait ressortir un manque à gagner au détriment du FIRCA pour 433 millions FCFA de cotisations indûment versées dans les comptes du Trésor Public.

Au titre des subventions de l'Etat

❖ Subventions directes de l'Etat

MONTANT TOTAL MOBILISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011 AU TITRE DES SUBVENTIONS DIRECTES SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT

Année 2010	745 000 000 FCFA
------------	------------------

Année 2011	319 000 000 FCFA
-------------------	-------------------------

Soit une baisse de 57,2%

La différence constatée entre les deux périodes résulte de l'encaissement en 2010 des arriérés de subvention 2009 de l'Etat. Ces ressources sont destinées au fonctionnement du FIRCA.

❖ TVA exonérée

MONTANT TOTAL MOBILISÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

Année 2010	294 836 930 FCFA
------------	------------------

Année 2011	280 073 747 FCFA
-------------------	-------------------------

Soit une baisse de 5%

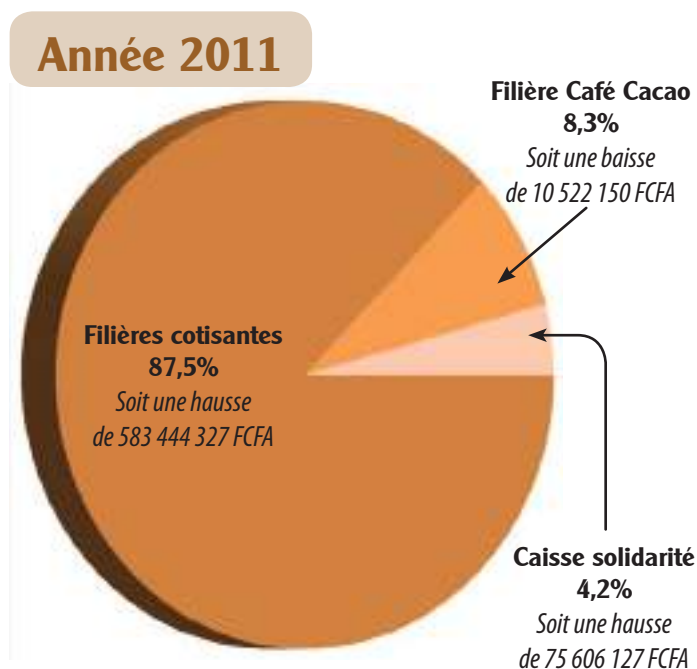
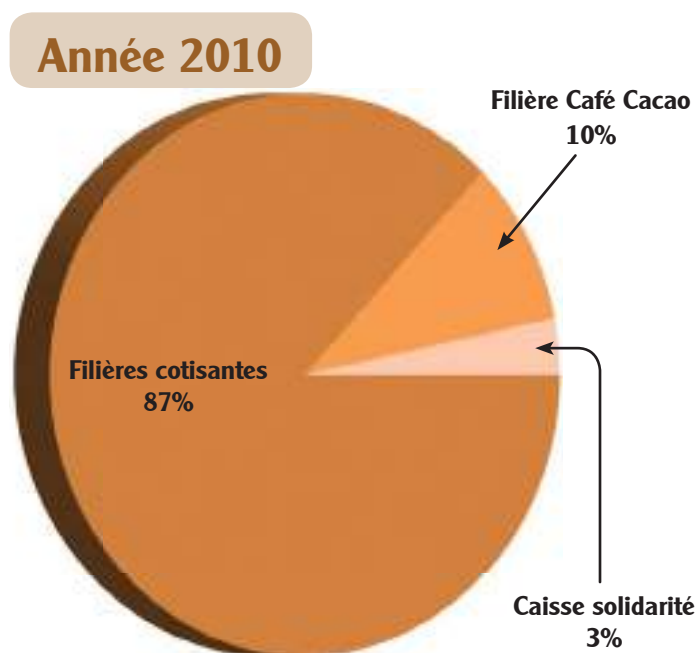


5.3. Mobilisation des ressources pour les programmes

La mobilisation des ressources auprès des filières cotisantes et de la Filière Café Cacao pour le financement de leurs programmes

POUR L'EXERCICE 2011	
Année 2010	5 118 490 479 FCFA
Année 2011	5 767 018 783 FCFA
<i>Soit une hausse de 12,6%</i>	

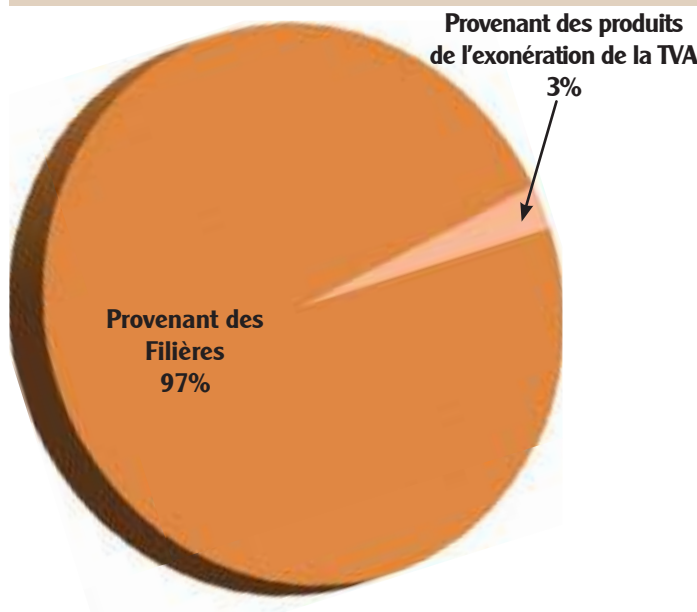
Le montant des ressources mobilisées pour le financement des programmes se répartit de la manière suivante :



Outre les ressources mobilisées sur les filières, un montant de **148 357 951 FCFA** a été mobilisé au titre des produits de la TVA exonérée pour le financement des programmes, se répartissant comme suit :

Pour la Caisse de Solidarité	25 948 893 FCFA
Pour l'appui aux programmes des filières	76 505 662 FCFA
Pour la promotion des filières	45 903 396 FCFA

Le montant total des ressources destinées au financement des programmes des filières en 2011 s'élève donc à **5 915 376 734 FCFA**



5.4. Mobilisation des ressources pour la construction du Siège

Au 31 décembre 2011, le montant total mobilisé des ressources pour la construction du siège du FIRCA s'élève à 157 664 689 FCFA contre 113 398 820 FCFA à la même période en 2010, soit une hausse de 44 265 869 FCFA (+39%). Cet accroissement résulte de l'augmentation en 2011 du taux de répartition des produits de la TVA sur ce guichet.

5.5 Ressources totales mobilisées en 2011 et leur utilisation

La répartition des ressources financières de **7 219 340 871 FCFA** mobilisées en 2011 dans les différents Guichets du FIRCA, se présente comme ci-dessous :

- pour le programme de développement des filières, **5 915 376 734 FCFA (82%)**, répartis comme suit :

POUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES, 5 915 376 734 FCFA (82%) REPARTIS COMME SUIT :

GUICHETS	MONTANT EN FRANCS CFA		+/-
	2010	2011	
• Recherche	911 819 168	1 410 809 151 (23,8%)	+ 54,7%
• Conseil agricole et Formation	3 711 697 623	3 907 233 156 (66%)	+5,2%
• Appui aux OPA	328 870 129	207 266 790 (3,5%)	-37%
• Caisse Solidarité	324 861 911	267 658 579 (4,5%)	- 18%
• Appui Programmes	113 398 820	76 505 662 (1,4%)	-32,5%
• Promotion des Filières	68 039 290	45 903 396 (0,8%)	-32,5%

POUR LE GUICHET FONCTIONNEMENT DU FIRCA

Année 2010 1 346 971 903 FCFA

Année 2011 1 303 964 137 FCFA (18%)

Soit une baisse de 3%

Par rapport à 2010, à l'exception du Guichet Recherche ayant connu une hausse remarquable de 55% et du Guichet Conseil Formation avec une légère hausse de 5%, le fait marquant de l'exercice 2011 est la baisse des ressources financières mobilisées pour tous les autres Guichets destinés au financement du programme de développement des filières.

En résumé pour l'exercice 2011 au plan financier, la hausse des niveaux de cotisations auprès de trois filières cotisantes (Palmier à Huile, Hévéa, Aviculture) et leur baisse au niveau des autres filières a été répercutée sur les Guichets Recherche (+55%) et le Guichet Conseil Formation (+5%) avec une baisse significative sur tous les autres Guichets, dont 37% pour le Guichet Appui aux OPA, 18% pour le Guichet Caisse Solidarité, 33% pour le Guichet Appui Programmes et 33% pour le Guichet Promotion des filières.

5.6 Bilan cotisations professionnelles sur la période 2004 -2011

De juin 2004 au 31 décembre 2011, un montant total de **35,833 milliards FCFA** (28,679 milliards FCFA en 2010) a été mobilisé auprès des 11 filières de production agricole (Hévéa, Ananas, Banane, Mangue, Palmier à Huile, Café Cacao, Coton, Anacarde, Ruminants, Porc et Volaille). Ce montant total des ressources professionnelles se répartit comme suit :

- **30,518 milliards FCFA** contre 24,369 milliards de FCFA en 2010 pour le financement des programmes, représentant 85% des ressources mobilisées (85% également en 2010)
- **5,315 milliards FCFA** contre 4,310 milliards de FCFA en 2010 pour le fonctionnement, représentant 15% (15% également en 2010).

Le niveau des charges de fonctionnement, provenant du système formel des cotisations professionnelles (10 filières concernées) et de la contribution financière de la Filière Café Cacao, connaît donc une baisse constante d'année en année. Ainsi, les charges de fonctionnement qui étaient de 25% en 2006 sont passées à 21% en 2007, à 18% en 2008, à 17% en 2009 puis à 15% en 2010 et 2011.

Toutefois, en se limitant aux seules dix filières participant formellement au mécanisme de la cotisation professionnelle du FIRCA (exception faite de la Filière Café Cacao), le montant total des ressources mobilisées depuis le démarrage des cotisations professionnelles jusqu'au 31 décembre 2011 s'élève à **25,573 milliards FCFA**, dont 24,064 milliards FCFA (95%) sont destinés au programme d'appui au développement de ces filières cotisantes et 1,310 milliard FCFA (5%) au fonctionnement du FIRCA.

A l'exception de la Filière Café Cacao, la participation des filières cotisantes aux charges de fonctionnement du FIRCA demeure donc constante depuis 2004 et s'établit à un niveau de 5%, conformément aux engagements de la Direction Exécutive du FIRCA.

“Le tonneau ne peut donner que le vin qu’il a...”

proverbe corse



VI MISE EN ŒUVRE, GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

- 6.1 - Projets de développement des filières des productions d'exportation ou agro industrielles**
- 6.2 - Projets de développement des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques**
- 6.3 - Formation agricole et professionnalisation des organisations professionnelles**
- 6.4 - Restitution des programmes exécutés aux bénéficiaires**
- 6.5 - Synthèse des projets en cours d'exécution au cours de l'exercice 2011**

6.1 Projets de développement des filières des productions d'exportation ou agro industrielles

Les projets conduits pour le compte des filières de productions d'exportation font ressortir les principaux résultats répertoriés ci-dessous.

Filière Café Cacao

- les actions engagées en cours de réalisation au cours de l'exercice 2011 sont principalement axées sur : (i) l'élaboration d'un document de « programme de pérennisation de l'outil de production de la filière », soumis au CGFCC pour analyse, (ii) la poursuite des activités du projet « suivi de la fertilité des sols en régénération cacaoyère », en cours d'exécution par le CNRA depuis 2010 (iii) la formation des techniciens du conseil agricole sur les outils de l'approche champ école paysan, exécutée par le STCP (iv) le suivi de l'amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ », en cours d'exécution par l'ANADER et (v) la tenue de l'atelier bilan à mi-parcours des opérations d'approvisionnement en cabosses et en produits phytosanitaires
- les actions de développement ont été essentiellement marquées par (i) le démarrage du projet de génération des technologies de lutte contre le Swollen Shoot du cacaoyer, (ii) la mise en place par l'ANADER des parcelles pilotes de lutte contre la maladie, (iii) la diffusion du document intitulé « Guide de lutte contre la maladie du Swollen Shoot du cacaoyer » et (iv) l'élaboration des supports d'information et de sensibilisation des producteurs, pour assurer la lutte efficace contre la maladie du Swollen Shoot.

Filière Hévéa

- les neuf avenants aux contrats d'assistance technique aux planteurs d'hévéa pour la période 2009-2011 ont été signés et mis en œuvre

- le 2^{ème} atelier-bilan du projet d'appui à la création et au renforcement des coopératives du secteur hévécicole exécuté par l'ANADER, s'est tenu du 9 au 10 février 2011 ; la 3^{ème} phase du projet est en cours d'exécution, avec la signature le 9 mai 2011 d'un deuxième avenant
- Deux missions de suivi des prestations d'assistance technique aux planteurs d'hévéa ont eu lieu en juillet 2011 et en décembre 2011 ; la première mission de suivi des neuf projets de recherche du deuxième cycle (2010-2012), en cours d'exécution par le CNRA, a eu lieu du 16 août au 3 septembre 2011 ; les rapports de synthèse ont été transmis le 25 octobre 2011 au CNRA et à la filière
- les projets de transfert de technologies d'Asie se sont poursuivis, avec notamment l'invitation le 27 septembre 2011, de deux consultants de la société HATEG (Malaisie), pour un appui technique aux opérateurs retenus, pour la conduite de parcelles de démonstration de stimulation au gaz (GFLEX)
- l'atelier préparatoire au renouvellement des contrats d'assistance technique (2012-2014) a été organisé du 01 au 03 décembre 2011 à Bassam et l'appel d'offres, pour l'attribution des lots d'encadrement pour la période 2012-2014, a été lancé en décembre 2011.

Filière Palmier à Huile

- 16 contrats de prestation de conseil agricole ont été signés avec les coopératives de la filière, mobilisant 27 coopératives pour assurer l'assistance technique aux planteurs de palmier à huile en 2011 (12 coopératives individuelles et 15 coopératives regroupées au sein de 4 Unités d'encadrement)
- la première mission de suivi des cinq projets de recherche (2010-2012), en cours d'exécution par le CNRA, s'est déroulée du 21 septembre au 1^{er} octobre





2011, dans les zones d'expérimentation ; le rapport d'évaluation indique le bon déroulement des 5 projets sur six, malgré un retard important dans le chronogramme d'exécution

- la signature d'un contrat et le lancement de l'étude de prestation de service sur la structure des coûts agricoles et industriels dans la Filière Palmier à Huile ; la phase de collecte des données du projet, d'une durée de 6 mois, a démarré sur le terrain.

Filière Ananas

- 1 contrat a été signé en mars 2011 avec le Laboratoire de Physiologie Végétale de l'Université de Cody, pour l'exécution du projet «Elaboration de l'itinéraire technique de la variété d'ananas MD2 sur la base d'expérimentations en milieu paysan» ; les parcelles expérimentales ont été mises en place en août 2011 dans les zones de Bonoua, Dabou et Tiassalé.

Filière Banane

- la 7^{ème} campagne du projet monitoring cercosporiose du bananier, démarrée au troisième trimestre 2010, s'est achevée en janvier 2011 ; les rapports des analyses ont été transmis au FIRCA en mai 2011
- les formations documentées sur les techniques de lutte contre les maladies et les parasites du bananier se sont déroulées du 15 février au 21 avril 2011 sur toute la bananeraie ivoirienne et ont enregistré 111 participants sur 80 prévus
- 2 appels d'offres pour l'exécution des projets de «formation des producteurs de banane à la bonne utilisation des pesticides» et de « lutte intégrée contre le charançon noir du bananier » ont été lancés le 17 mai 2011
- la réalisation du projet de lutte intégrée contre le charançon noir du bananier a été confiée au CNRA, à la suite d'un appel d'offres ; son démarrage est prévu en octobre 2011
- la 8^{ème} campagne du projet monitoring cercosporiose du bananier a démarré en août 2011 et se

poursuit dans les meilleures conditions.

Filière Mangue

- une première édition de 500 exemplaires a été réalisée pour le répertoire des technologies et procédés de transformation de la mangue et de l'ananas
- le marché relatif aux études de faisabilité de projets de transformation de la mangue dans les coopératives de producteurs de mangue des régions des Savanes et du Denguélé, attribué à une équipe de consultants, a démarré en décembre 2011
- les rapports définitifs des essais sur la bio efficacité de pesticides ont été transmis à CROPLIFE en mai 2011, en vue de préparer les dossiers d'homologation ; par ailleurs, dans le cadre d'un protocole d'accord signé en juin 2011 avec CROPLIFE-CI, pour le suivi des analyses de résidus confiées au LANADA, le FIRCA a transmis à CROPLIFE-CI, les résultats d'analyses de résidus reçus du LANADA ; pour ce faire, les dossiers d'homologation ont été constitués et déposés au Ministère de l'Agriculture en novembre 2011 pour examen ; six pesticides ont été finalement homologués sur la mangue en décembre 2011 ; un atelier est prévu au 1^{er} semestre 2012, pour informer les acteurs de la filière sur les conditions d'acquisition et d'utilisation des nouveaux pesticides homologués.

Filière Autres Fruits et Agrumes

- le rapport provisoire du projet de carte sanitaire de la virose du papayer en Côte d'Ivoire, transmis le 17 septembre 2011 au FIRCA par le Laboratoire de Virologie de l'Université d'Abobo Adjamé, a été validé par le comité de lecture mis en place à cet effet ; un atelier de restitution des résultats de l'étude est prévu au 1^{er} trimestre 2012.

Filière Cola

- l'étude d'identification des produits les mieux adaptés pour améliorer la conservation de la noix de cola, confiée au Laboratoire de Biochimie Alimentaire et de Technologie des Produits Tropicaux (LABATP)

de l'Université d'Abobo Adjamé qui, a achevé en septembre 2011 la phase d'enquête et les tests de conservation a démarré, avec le choix des sites et des technologies à tester

- sur proposition du CAM, une offre technique et financière pour la réalisation du projet d'amélioration de l'itinéraire technique de la culture de cola commanditée au CNRA et demeuré sans réponse, a été confiée à un groupe d'experts nationaux.

Filière Cocotier

- un contrat pour la réalisation de l'étude de la maladie du cocotier identifiée dans le Département de Grand Lahou a été engagé avec le CNRA
- un contrat a été signé le 21 octobre 2011 avec l'ANADER, pour l'exécution du projet d'appui à la mise en place et au renforcement des coopératives dans la Filière Cocotier ; cet appui portera sur la réalisation d'une étude diagnostique de la structuration du mouvement coopératif dans le secteur cocotier dans les 14 localités, à l'issue de laquelle, 6 coopératives seront mises en place.

Filière Coton

- le FIRCA a signé avec le CNRA pour la campagne 2011-2012, un contrat portant sur la production de semences de pré base et de base ; une mission d'évaluation du démarrage et d'état d'avancement a été réalisée du 19 au 22 octobre 2011 et a permis de noter que les prévisions de production de semences pourront être atteintes, voire dépassées
- la consultation pour la mise en œuvre du projet de « réhabilitation et de création de Postes d'Observations (PO) et de Points d'Etude Système (PES) dans les zones cotonnières de Côte d'Ivoire » a abouti à la sélection du CNRA, comme prestataire de service ; la réalisation du projet aura lieu, dès l'aboutissement des négociations avec l'INTERCOTON
- une consultation restreinte a été lancée, à laquelle

9 structures (5 coopératives ou faitières et 4 sociétés cotonnières) ont pris part, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Interprofessionnel entre les acteurs de la filière, en vue d'assurer le conseil agricole aux producteurs de coton durant la phase transitoire 2011–2012 ; la cérémonie de signature entre le FIRCA et les structures (CIDT, SECO, URE-COS-CI–UCOOPAGCI, COIC et UCAB-CI) a eu lieu le 12 septembre 2011 ; le contrat avec IVOIRE COTON a été signé le 8 novembre 2011

- une convention de partenariat entre le FIRCA et l'INTERCOTON a été signée pour le financement de la mise en place d'un système d'identification et de traçabilité de la production de coton, en vue de disposer des statistiques fiables et d'assurer un meilleur suivi du conseil Agricole, conformément à l'Accord Interprofessionnel entre l'AFFICOT-CI et l'APROCOT-CI
- le projet de lutte intégrée contre les ravageurs du cotonnier en cours d'exécution par le CNRA, dans le cadre de la contribution de la Filière Coton ivoirienne à la mise en œuvre du Programme Intégré de Protection du Coton Africain (PR-PICA), a fait l'objet d'un rapport annuel d'activités. Ce rapport indique les principaux résultats enregistrés, à savoir : (i) une vue globale parasitaire des zones de production cotonnière, (ii) les périodes de forte pullulation des populations du ravageur *Bemisia tabaci*, se situant en fin de cycle du cotonnier en novembre (iii) les pertes de récolte dues aux ravageurs estimées à 39% sur semis précoce et à 45% sur semis tardif et (iv) les niveaux de sensibilité des ravageurs vis-à-vis des principaux insecticides utilisés.

Filière Anacarde

- le projet « Amélioration variétale de l'anacardier » en cours d'exécution par le CNRA a été prorogé d'une durée de huit mois, consécutivement à la crise postélectorale et à l'incendie survenue dans le parc à bois du Point d'Expérimentation de Madinani (ré-





gion d'Odienné) ; une mission de suivi a été réalisée, du 16 au 19 octobre 2011 et le rapport transmis au CNRA ; un rapport d'achèvement clôturera le projet au premier trimestre 2012

- l'appel à manifestation lancé pour la sélection des structures éligibles au conseil agricole anacarde a permis de retenir 8 structures ; à la fin du processus de sélection, l'ANADER a été retenue pour assurer le conseil agricole aux producteurs et coopératives de noix de cajou dans les trois zones pilotes, à savoir Bondoukou (Doropo, Nassian), Korhogo (Kanakono, Tengrela) et Bouaflé (Zuénoula, Gohitafla) au cours de la période 2012-2013 ; son démarrage effectif est prévu au 1er trimestre 2012.

6.2 Projets des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques

Les projets exécutés pour le compte des filières de productions alimentaires, animales et halieutiques font ressortir les principaux résultats ci-dessous.

Filières Productions Alimentaires

- une convention d'appui institutionnel, d'une durée de deux ans, a été signée le 15 juillet 2011 entre le FIRCA et la FENACOVICI, pour un coût de 50.000.000 FCFA, dont 14.235.000 sur le Guichet Solidarité (en 2011) et 35.765.000 au titre du WAAPP 1.B (en 2012) ; un financement partiel de 6.000.000 FCFA pour la finalisation de sa base de données lui a été octroyé, pour équiper son siège d'un serveur, d'un ordinateur portable et d'un ordinateur fixe, en vue de la mise en réseau de ses services.

Filière Porcine

- les inséminations réalisées sur les cochettes de 1ère génération, dans le cadre du projet d'amélioration génétique porcine, ont permis de disposer au troisième trimestre 2011, de 102 animaux de 2^{ème}

génération (54 femelles et 48 mâles) ; 36 ont été vendus aux éleveurs comme reproducteurs ; quant aux femelles, 30 sur les 54 seront sélectionnées pour poursuivre les inséminations dans le cadre du PPAO/WAAPP ; le rapport final de l'exécution de la 1ère phase du projet, élaboré par la SIVAC, structure chargée de la mise en œuvre de cette phase, sera soumis au comité de suivi du projet pour validation

- le rapport de l'étude relative à la mise en place d'une Interprofession dans la Filière Porcine a été transmis au FIRCA ; l'Assemblée Générale Constitutive de cette interprofession dénommée INTERPORCI (Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire), dont le siège est basé à Abidjan Cocody a eu lieu le 10 octobre 2011.

Filière Pêche et Aquaculture

- le projet d'appui à l'organisation des pêcheurs artisanaux continentaux de Kossou et Buyo en coopératives a été marqué, par la tenue de l'Assemblée Générale de la coopérative des pêcheurs de Kossou dénommée YAFITENOUI ; celle de Buyo a tenu son Assemblée Générale Constitutive et se trouve au stade de la constitution des dossiers pour le comité d'agrément (CRAC)
- le projet d'appui à l'organisation des pêcheurs artisanaux continentaux de Guessabo et Taabo en coopératives a effectivement démarré en octobre 2011; il est exécuté par la zone ANADER de Daloa pour les pêcheurs de Guessabo et la zone ANADER de Tiasalé pour les pêcheurs de Taabo.

Filière Elevages en Développement

- le volet production de reproducteurs du "Projet de renforcement des capacités de production des aulacodiculteurs" a effectivement démarré par l'acquisition des 1ers reproducteurs ; ce projet a été confronté à une pneumonie, ayant entraîné des mortalités importantes des animaux.

6.3 Formation agricole et professionnalisation des organisations professionnelles

Options stratégiques de mise en œuvre

- pour assurer une professionnalisation des acteurs et des dirigeants des OPA, une étude de faisabilité pour la création des centres d'appui à la gestion des exploitations agricoles et des coopératives a été réalisée ; compte tenu de l'impact de ces centres en matière de professionnalisation des acteurs des filières et l'appropriation des innovations, le rapport provisoire de l'étude, disponible depuis octobre 2011, a été soumis à un comité d'experts mis en place par le FIRCA
- en prélude à la création du centre de métiers de l'hévéa, un atelier de démarrage du projet d'élaboration de répertoire de métiers et de référentiels de formation a réuni le 04 octobre 2011, l'ensemble des acteurs parties prenantes du projet ; le projet, piloté par l'AGEFOP, est entré dans la phase de recueil de données
- à leur demande et en vue de donner aux organisations professionnelles agricoles les armes du développement de leurs filières, deux ateliers de formation des responsables et des acteurs des filières au processus de planification de leurs activités ont été

réalisés du 20 au 26 novembre 2011 à Grand Bassam ; deux cas d'application portant respectivement sur la Filière Ananas et la Filière Coton ont été étudiés ; les rapports de ces deux ateliers pilotés par un cabinet spécialisé sont attendus au premier trimestre 2012

- pour assurer l'harmonisation de la présentation des offres techniques et financières des projets de formation professionnelle agricole et de renforcement des capacités, un modèle de présentation a été réalisé ; de même, les procédures de mise en œuvre afférentes ont été élaborées et seront validées au premier trimestre 2012
- en vue de réunir les conditions propices à l'intensification de l'agriculture, une étude portant sur l'élaboration des documents de référence à la petite mécanisation des exploitations agricoles en Côte d'Ivoire a été lancée ; le rapport provisoire de l'étude est disponible.

Au niveau des organisations professionnelles

Plusieurs projets de formation ont été engagés au cours de l'exercice ou préparés pour le premier trimestre 2012; ces projets sont résumés ci-dessous.

- Filière Palmier à Huile : la formation du personnel d'encadrement des coopératives aux techniques de fertilisation et de protection phytosanitaire ; la formation aura lieu en janvier 2012 à Dabou et à Sasandra.



- Filière Banane : la formation des producteurs de banane à la bonne utilisation des pesticides, du 5 au 16 septembre 2011, avec la participation de 145 techniciens sur 90 prévus
- Filière Autres Fruits et Agrumes : les formations documentées sur les techniques de lutte contre les maladies et les parasites du papayer, prévues au premier trimestre 2012
- Filière Anacarde : (i) le renforcement des capacités des coopératives en technique de négociation de vente à Yamoussoukro (session 1) avec 30 participants sur les 35 attendus et à Bondoukou (2ème session), avec 16 participants sur les 20 attendus, (ii) la signature du contrat avec INADES-FORMATION pour la formation des formateurs et des conseillers agricoles pour sa mise en œuvre au premier trimestre 2012, (iii) la sélection des prestataires pour la mise en œuvre des projets de formation des coopératives d’anacarde en organisation et gestion coopérative et la comptabilité simplifiée
- Filières Productions Alimentaires : la formation des femmes aux bonnes pratiques d’hygiène et à la conservation des produits sur les marchés, exécutée en deux sessions (octobre et novembre 2011) au profit de 30 femmes des deux organisations faitières (CNAVICI et FENACOVICI)
- Filière Porcine : la formation des vendeuses de viande porcine à la comptabilité simplifiée, réalisée du 22 au 26 août 2011
- Filière Elevages en Développement : (i) la réalisation de deux sessions de formation pour les aulacodiculteurs de Toumodi, en matière d’approvisionnement en reproducteurs et à la conduite du cheptel, (ii) la formation des éleveurs de lapins à la gestion d’un clapier du 08 au 12 août 2011 et (iii) la formation des apiculteurs à la gestion d’un rucher, du 16 au 20 août 2011
- Filière Avicole : (i) la formation en gestion technico-économique des éleveurs de volailles, du 31 janvier au 4 février 2011, (ii) la formation des aviculteurs en biosécurité, du 17 au 21 octobre 2011 et (iii) la formation des gestionnaires de couvoirs à l’hygiène et la gestion sanitaire du couvoir, du 31 octobre au 04 novembre 2011
- Filière Pêche et Aquaculture : la formation des responsables des coopératives de pêche artisanale maritime à la gestion coopérative, du 11 au 15 juillet 2011.

6.4 Restitution des programmes exécutés aux bénéficiaires

Certains projets de développement des filières achevés et/ou en cours d’exécution, ayant généré des résultats intéressants, ont été restitués aux filières au cours de l’exercice 2011.

Filière Banane

La restitution des résultats des projets “Incidence du nématode *Pratylenchus coffeae* et lutte biologique contre le charançon noir du bananier” et la 7ème campagne d’analyses monitoring cercosporiose du bananier a été réalisée avec l’ensemble des acteurs le 21 juin 2011.

Filière Ananas

La restitution des technologies et de procédés de transformation de l’ananas, visant à informer les acteurs de cette filière sur les techniques de transformation de l’ananas et à susciter des initiatives privées, pour la création d’unités de transformation artisanales, semi-industrielles ou industrielles, le 09 septembre 2011.

Filière Mangue

La restitution des technologies et de procédés de transformation de la mangue, visant à informer les acteurs de cette filière sur les techniques de transformation de mangue et à susciter des initiatives privées pour la création d’unités de transformation artisanales, semi-industrielles ou industrielles, le 17 novembre 2011 à Korhogo.

6.5 Synthèse des projets en cours d'exécution au cours de l'exercice 2011

Au 31 décembre 2011, la synthèse des projets exécutés ou en cours d'exécution, dans le cadre du programme de développement des filières s'affiche comme suit :

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

ANNÉES	PROJETS PRÉVUS	PROJETS RÉALISÉS
ANNÉE 2010	99	68 (soit 69 %)
ANNÉE 2011	91	73 (soit 80 %)

Le niveau de réalisation s'est accru de 11 points par rapport à 2010 (7 points entre 2010 et 2009)

Selon les domaines d'intervention du FIRCA, les taux de réalisation des 73 projets exécutés et/ou en cours d'exécution, ainsi que les ressources financières engagées au cours de l'exercice se présentent comme suit :

PROJETS	NOMBRE DE PROJETS 2011			MONTANT EN FRANCS CFA		%
	PRÉVUS	RÉALISÉS	%	FINANCEMENT	BUDGET	
RECHERCHE APPLIQUÉE	39	38	97 %	4,101 milliards	2,890	46 %
CONSEIL AGRICOLE	13	11	85 %	4,101 milliards	4,780	86 %
FORMATION PROFESSIONNELLE	20	13	65%	47,65 millions	322 millions	15 %
APPUI AUX OPA	12	8	67%	201 millions	311 millions	65 %
ÉTUDE D'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES	7	3	43%	5,76 millions	101,4 millions	6 %

Il est à noter que depuis le démarrage de la mise en œuvre du Programme de Développement des Filières par le FIRCA, le taux de réalisation de 80% enregistré en 2011 s'avère le plus élevé. En effet, au cours des exercices précédents, les niveaux de réalisation des projets s'étaient établis à 29% en 2006, 54% en 2007, 62% en 2008, 65% en 2009 et 69% en 2010. Ces résultats intéressants sont à rapprocher des niveaux de mobilisation des cotisations professionnelles qui ont toujours connu d'année en année une amélioration, avec l'augmentation du nombre des filières cotisantes ainsi que des niveaux de cotisations professionnelles de certaines filières cotisantes.

Au niveau des filières elles-mêmes, toutes les 17 filières prévues au PAA 2011, dont 11 filières cotisantes et 6 filières non cotisantes, ont eu à des degrés divers, des projets de développement financés pour leur compte.

Le détail du suivi des réalisations des projets de l'exercice 2011 et des ressources consacrées pour leur mise en œuvre au cours de l'exercice 2011, figure dans le tableau en **annexe**.



VII ÉVALUATION FINALE ET D'IMPACT DES PROJETS ET ACTIVITÉS EXECUTÉS

Les évaluations effectuées en 2011 portant sur les activités ci-dessous :

- Filière Hévéa**
- Filière Palmier à Huile**
- Filière Porcine**
- Appui institutionnel à l'ANARIZ-CI**
- Communication agricole**
- Plan Opérationnel 2009-2011**

Évaluation finale et d'impact des projets et activités exécutés

L'évaluation finale et d'impact des projets et activités exécutés sont résumés ci-dessous :

Filière Hévéa

Les consultants chargés de réaliser l'évaluation d'impact de l'assistance technique aux producteurs d'hévéa et l'évaluation finale des projets de recherche du premier cycle ont été sélectionnés par le CAM, mais compte tenu des contraintes de calendrier, les missions d'évaluation ont été reportées au premier trimestre 2012.

Filière Palmier à Huile

Les consultants chargés de réaliser l'évaluation d'impact de l'assistance technique aux producteurs de palmier à huile ont été sélectionnés par le CAM ; en attendant la réalisation des ateliers de restitution de l'assistance technique prévus en décembre 2011, cette mission d'évaluation a été reportée au premier trimestre 2012.

Filière Porcine

L'évaluation finale de la première phase du projet d'amélioration génétique porcine a mis en évidence les résultats encourageants, à savoir (i) le nombre de portée par truie de 4 à 5 porcelets est passé à 10,5 porcelets au stade G1 et à 12 porcelets au stade G2, (ii) une faible mortalité de porcelets et (iii) une meilleure vigueur et une croissance homogène des porcelets. Une deuxième phase de ce projet sera mise en œuvre dans le WAAPP.

Appui institutionnel à l'ANARIZ-CI

L'appui institutionnel du FIRCA à l'ANARIZ-CI sur une période de trois ans a opéré des changements qualitatifs notables dans l'organisation et le fonctionnement de la structure. Il a permis, notamment d'assurer l'équipement du siège, la prise en charge des salaires du Secrétaire Exécutif et des charges récurrentes de fonctionnement durant la durée de la convention et, surtout, d'améliorer le niveau d'organisation de certaines coopératives rizicoles.

Communication agricole

L'évaluation a été réalisée en novembre 2011 pour les activités entreprises par le Réseau des Radios Rurales (RIRAP), en matière de renforcement de la communication agricole, à travers vingt radios rurales de proximité (convention signée en décembre 2009) ; le rapport provisoire est produit en décembre 2011 et le rapport définitif est attendu courant premier trimestre 2012.

Plan Opérationnel 2009-2011

Le FIRCA a commis une expertise externe pour réaliser l'évaluation finale de son Plan opérationnel 2009-2011 ; le rapport final de cette évaluation a fait des recommandations fortes, ayant servi de base pour l'atelier de planification opérationnelle 2012-2014 du Plan Stratégique 2009-2014 du FIRCA.



VIII

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PRODUCTIVITÉ AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PPAAO / WAAPP)

- 8.1 - Au plan institutionnel**
- 8.2 - Au plan technique**
- 8.3 - Au plan de la passation des marchés**
- 8.4 - Au plan financier**

8.1 Au plan institutionnel

A la fin de l'exercice 2011, l'on peut retenir les points clés suivants :

- le recrutement de tout le personnel cadre par appel à candidature, avec la non objection de la Banque Mondiale (Spécialiste en Passation des Marchés, Spécialiste en Gestion Financière, Auditeur Interne, Responsable Technique, Spécialiste en Suivi Evaluation) et du personnel d'appui
- la signature le 21 juin 2011, de cinq Accords, dont deux Accords de financement et de don d'un montant d'environ 18 milliards de FCFA, et trois Accords subsidiaires portant respectivement sur : (i) la rétrocession des ressources au CORAF/WECARD, (ii) la rétrocession des fonds au FIRCA et (iii) l'exécution du programme
- la mise en vigueur du Projet le 21 septembre 2011 pour l'Accord de financement IDA
- l'installation le 12 septembre du Comité de Pilotage du PPAO/WAAPP par le Ministre de l'Agriculture et la tenue de sa première réunion consacrée à l'adoption du PTBA intérimaire 2011 et à l'examen du Manuel d'Exécution du programme.

8.2 Au plan technique

Les actions conduites au cours de l'exercice 2011 sont sommairement décrites ci-dessous.

Composante 1 :

Conditions propices à la coopération régionale en matière de développement et de dissémination de technologies améliorées

- session de formation et d'information des acteurs et opérateurs impliqués dans la production de matériel végétal sur les textes et règlements communau-

taires de la CEDEAO et de l'UEMOA sur les semences

- évaluation des conditions de mise en œuvre du processus de certification en marge de la visite par les agents de la Sous Direction des semences et Intrants des parcelles de production de boutures de base de manioc du Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS).

Composante 2 :

Centre National de Spécialisation sur le bananier plantain

- organisation du 27 septembre au 1er octobre 2011 d'un atelier sous régional d'identification des besoins de la Filière Banane Plantain et de finalisation et validation des programmes de R/D et de diffusion du CNS avec la participation d'environ 50 participants, ayant permis de retenir un total de 49 idées de projet, dont 23 ont été sélectionnées et ont fait l'objet de fiches projets, pour être mis en œuvre durant cette première phase du projet.
- élaboration des conventions d'exécution de la composante 2, notamment une convention cadre avec chacune des structures membres du CNS (CNRA, ANADER, I2T, Laboratoire de Pédologie de l'ESA de Yamoussoukro) et des contrats spécifiques pour chaque projet à réaliser et qui devra s'achever après la validation des projets retenus au cours d'un atelier prévu début 2012.
- lancement d'une étude pour l'identification des coopératives et groupements de production de vivo-plants et de leurs besoins. Cette étude devrait s'achever fin février 2012.

Composante 3 :

Financement à la demande du développement et de l'adoption des technologies

- lancement des premiers projets, dont les actions se résument ainsi qu'il suit :
 - appui à 630 producteurs de banane plantain



pour la production de rejets dans les Départements d'Aboisso, Agboville, Adzopé, Divo, Soubré et Abengourou (convention avec l'ANADER)

- production de boutures de manioc, à travers la création de parc à bois communautaire, dans les Départements de Divo et Lakota (convention avec l'ONG OPEIF-Afrique et l'assistance technique du CSRS)
 - production de semences de base de maïs (convention avec le CNRA)
 - production de boutures de base de manioc dans le Département de Tiassalé (convention avec le CSRS).
- restauration, production et multiplication de matériel végétal, à travers la signature de sept conventions, dont :
 - 3 conventions avec le CNRA portant sur (i) la production de plantules (vivo plants) de banane plantain, (ii) la production de semences de base de maïs, (iii) la production de nouvelles variétés de manioc mises au point par le CNRA par la création de parcs à bois
 - 3 conventions avec l'ANADER pour (i) la production de rejets de banane plantain, (ii) la multiplication et diffusion de variétés de manioc mises au point par le CNRA à travers la création de parc à bois communautaire et (iii) la multiplication de semences de base de maïs par des groupements de producteurs
 - 1 convention avec le CSRS pour l'introduction de variétés de manioc et l'implantation de parc à bois pour la production de boutures de base de manioc dans le Département de Toumodi.
 - organisation d'un atelier d'identification des besoins et de planification des projets de la Filière Maïs, ayant permis de retenir 34 idées de projet dont 17 projets sélectionnés ont fait l'objet de fiches projets pour être mis en œuvre durant cette première phase du projet

- organisation d'un atelier d'identification des besoins et de planification des projets de la Filière Manioc, ayant permis de retenir 51 idées de projet dont 27 projets ont été sélectionnés et fait l'objet de fiches projets pour être mis en œuvre durant cette première phase du projet
- sélection à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt, de 4 prestataires selon les lots constitués qui seront chargés de l'organisation de la campagne de vaccination des volailles traditionnelles (6 000 000 de volailles à atteindre) ; les offres techniques et financières pour négociation et finalisation des contrats interviendront courant janvier 2012
- établissement de la liste restreinte de 6 prestataires à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt pour le projet d'amélioration de l'aviculture traditionnelle en Côte d'Ivoire
- au titre de la Filière Porcine, les actions conduites ont porté sur : (i) l'organisation d'une réunion d'information des acteurs sur les projets retenues au titre de cette filière, l'élaboration d'une convention avec BIRCOVET pour le renforcement du projet d'amélioration génétique porcine, afin d'augmenter la portée par truie de 8 à 14 et réduire ainsi la durée de croissance de 11 à 7 mois pour 100kg de poids vif.

Composante 4 :

Coordination, suivi et évaluation du programme

- élaboration du PTBA 2012 et sa validation par le Comité National de Pilotage lors de sa réunion du 24 novembre 2011
- acquisition des biens, notamment les matériels informatiques, les véhicules, les fournitures et consommables informatiques et de bureaux pour le projet

- organisation du 12 au 16 décembre 2011 à Bouaké, Béoumi, Katiola et Sakassou, d'une mission de suivi de l'état d'avancement des projets en cours d'exécution : production et fourniture de semences de base de variétés améliorées de maïs par le CNRA, production et fourniture de boutures de base de variétés améliorées de manioc (CNRA), multiplication de 7 340 kg de semences de maïs produites en 2010 (ANADER), multiplication de boutures de manioc de trois (3) variétés à haut rendement (Bocou 1 & 2 et TMS) produites par le CNRA.

8.3 Au plan de la passation des marchés

L'état d'avancement de la passation des marchés se présente comme suit :

- 95 marchés et contrats ont été identifiés sur le plan de passation de marchés mis à jour en juillet 2011 pour un montant cumulé estimé à 15,17 millions de dollars EU, soit 7,58 milliards FCFA
- les activités de passation (DAO et Dossier de consultation en cours, contrats conclus, marchés en cours d'exécution etc.) ont concerné depuis le début du projet, 48 marchés et contrats pour un montant estimé à environ 3,621 millions de dollars EU soit environ 1,810 milliards de francs CFA. Ce montant correspond à un taux de réalisation des objectifs de 2,38 %
- le montant des marchés conclus à ce jour s'élève à 2,320 millions de dollars soit 1,159 milliards FCFA, représentant un taux d'engagement de 15,28 %
- les dossiers d'appels d'offres sont préparés et lancés pour la fourniture de matériels et équipements de la composante 2 « Centre National de Spécialisation » ainsi que la poursuite du processus de consultation pour les contrats des composantes 3 et 4.

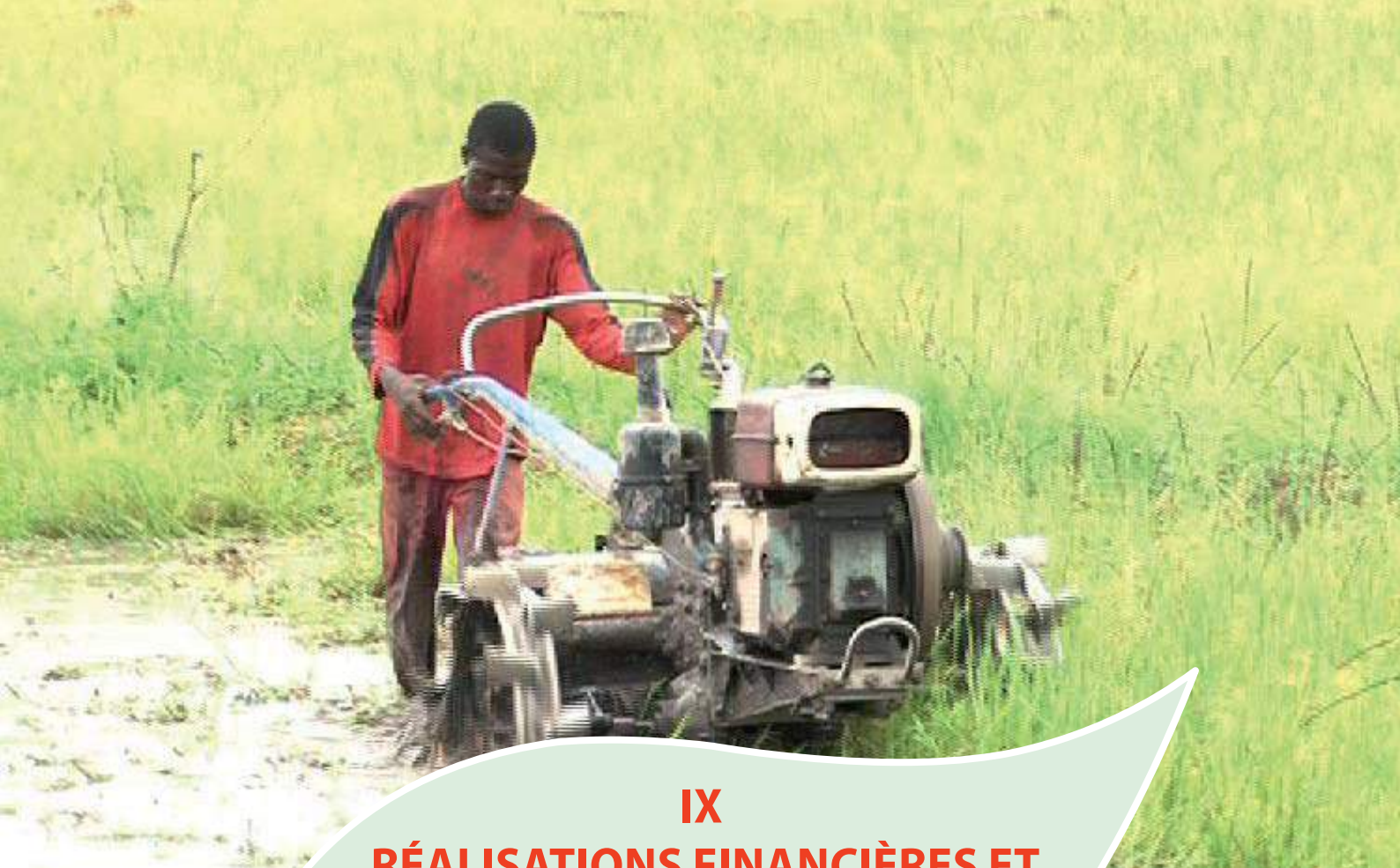
8.4 Au plan financier

Les fonds reçus des différentes sources de financement s'élèvent au 31 décembre 2011 à **2 142 563 236 FCFA** et s'analysent comme suit :

- apport initial par l'IDA aux fins de l'approvisionnement du compte désigné pour un montant de **1 500 000 000 FCFA**
- préfinancement par le FIRCA selon la clause de rétroactivité pour un montant de **619 110 855 FCFA**, intégralement remboursé par l'IDA dès la mise en vigueur du don H626-CI

- apport de ressources au titre de la contrepartie nationale pour un montant de **22 102 381 FCFA**
- ressources issues de la vente des dossiers d'appel d'offres pour un montant de **1 350 000 FCFA**.
- Les décaissements effectués au 31 décembre 2011, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet au titre des différentes catégories de dépenses, s'élèvent à **624 892 853 FCFA**, se répartissant ainsi qu'il suit :
- financement des biens, pour un montant de **351 544 486 FCFA**
- financement des formations, pour un montant de **140 014 480 FCFA**
- financement des services de consultants, pour un montant de **83 779 310 FCFA**
- financement des coûts opérationnels, pour un montant de **49 554 577 FCFA**.

La plupart des dépenses effectuées ont été préfinancées par le FIRCA et le remboursement a été assuré par l'IDA.



IX RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le bilan de l'exercice 2011 a fait ressortir un résultat positif de plus de 422 millions FCFA.

Réalisations financières et comptables de l'exercice clos au 31 décembre 2011

Le bilan des comptes au 31 décembre 2011 fait ressortir un résultat positif de 422,63 millions de FCFA (-284,28 en 2010, -240,8 millions de FCFA en 2009, +24,4 millions de FCFA en 2008, -462,6 millions de FCFA en 2007, -242,6 millions de FCFA en 2006 et +37,2 millions de FCFA en 2005).

Le compte de résultat (en milliers de FCFA) fait apparaître les éléments caractéristiques ci-dessous.

Tableau 1 :

Eléments caractéristiques du compte de résultat

Compte de résultat au 31 décembre 2011 (montants exprimés en milliers de F.CFA)

PRODUITS	31.12.11
Subventions d'exploitation	1 753 303
Produits accessoires	1 562
Revenus financiers	68 821
Produits H.A.O constatées	2 850
Reprise H.A.O	27 251
Transfert de charges	0
TOTAL DES PRODUITS	11 1 853 787
CHARGES	
Achats	66 913
Transports	2 437
Services extérieurs	362 581
Impôts et taxes	12 714
Autres charges	221 771
Frais de personnel	687 711
Dotations aux amortissements	40 458
Frais financiers	36 567
Pertes de change	0
Charges H.A.O	0
TOTAL DES CHARGES	12 1 431 150
RESULTAT	422 637

Les comptes clos au 31 décembre 2011 ont été audités par le Cabinet MAZARS Côte d'Ivoire, arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 juin 2012 et approuvés par l'Assemblée Générale le 29 juin 2012.



X DIFFICULTÉS MAJEURES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

- **Au plan général**
- **Au plan spécifique des Filières**

Les difficultés majeures de l'exercice 2011 sont essentiellement imputables aux conséquences de la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire de décembre 2010 à avril 2011, ayant entraîné des dysfonctionnements du dispositif du FIRCA et conduit à l'irrégularité de financement des projets de la Filière Café Cacao.

L'impact de la crise postélectorale a été remarquable au FIRCA à tous les niveaux, notamment ses effets négatifs sur : (i) les réunions des organes de gouvernance, (ii) le renouvellement des organes (AG et CA) pour le nouveau mandat 2011-2013, (iii) la mobilisation des cotisations professionnelles et leur affectation dans les guichets du FIRCA, (iv) le plan de trésorerie, (v) la gestion des programmes de développement des filières, (vi) les cas spécifiques à certaines filières et (vii) l'élaboration des rapports trimestriels d'activités.

Au plan général, on peut noter les difficultés suivantes enregistrées :

- une annulation de la session budgétaire de décembre 2010 et de la session pour l'arrêté des comptes de mars-avril 2011
- un retard dans la production des états financiers et dans l'audit externe des comptes
- un décalage de calendrier pour les réunions du Conseil et pour l'Assemblée Générale et la nécessité d'une nouvelle programmation
- des mesures transitoires prises par le Président du Conseil d'Administration, en liaison avec le Bureau du Conseil, pour autoriser la mise en œuvre du PAA et du Budget 2011
- un retard dans les réponses de près de 80% des filières et des administrations concernées et un décalage certain du processus de renouvellement des instances du FIRCA, engagé le 22 novembre 2011
- un retard de recouvrement des cotisations professionnelles dans le cadre des relations du FIRCA avec les Services des Impôts et un montant de 433 millions FCFA, indûment perçus par le Trésor Public
- la baisse des cotisations professionnelles sur les ressources financières affectées dans les différents guichets destinés au financement des programmes des filières, à l'exception des Guichets Recherche et Conseil-Formation
- une tension forte sur la trésorerie du FIRCA, du fait du blocage des cotisations 2011 pendant de longs mois et des difficultés de recouvrement des redevances de la Filière Café Cacao, pour le fonctionnement et pour le programme de cette filière, du fait de la crise et de l'embargo sur les exportations

- des effets négatifs sur la mise en œuvre normale du programme de développement des filières, notamment l'absence des missions de suivi des projets, en raison de l'insécurité généralisée sur toute l'étendue du territoire national
- le retard de mise en vigueur du PPAO / WAAPP.

Au plan spécifique, on peut noter les principales difficultés liées à certaines filières :

Filière Hévéa

Un retard important dans la programmation des missions de suivi des projets de recherche en cours d'exécution, en raison de l'insécurité généralisée, du manque de carburant pour les engins et de ressources financières, ayant entraîné la mise au chômage technique du personnel de terrain.

Filière Palmier à Huile

Le ralentissement des activités des coopératives de palmier à huile, prestataires de service de conseil agricole, du fait du non paiement de leurs avances, dû à la fermeture des banques.

Filière Café Cacao

L'arrêt temporaire du projet « amélioration de la productivité des vergers et de la qualité des produits au champ » et des opérations phytosanitaires et d'approvisionnement en cabosses améliorées de cacao.

En résumé sur les difficultés majeures de l'exercice 2011, il faut surtout indiquer que la crise postélectorale de décembre 2010 à avril 2011 en Côte d'Ivoire a eu des conséquences très dommageables, aussi bien sur le fonctionnement du FIRCA que sur la gestion du Programme de Développement des Filières.

Aussi, pour atténuer l'impact de cette crise, en particulier sur les filières ayant amorcé leur sortie de la crise sociopolitique de plus de dix ans, la Direction Exécutive s'est-elle attelée, depuis la fin de la crise postélectorale en avril 2011 et tout au long du reste de l'année, à explorer et à prendre des mesures idoines, susceptibles de contribuer à l'amélioration de cette situation.



XI ACTIONS PRIORITAIRES POUR L'EXERCICE 2012

11.1 - Axes d'actions pour 2012

11.2 - Projets et actions de l'exercice 2012

L'année 2012 constitue la première année de mise en œuvre du deuxième Plan Opérationnel 2012-2014.

Les actions à conduire au cours de cet exercice tiennent compte, d'une part, des enseignements tirés du bilan de l'exécution du Premier Plan Opérationnel 2009-2011 et, d'autre part, des objectifs poursuivis par le Plan opérationnel 2012-2014, qui sont conformes à ceux visés par le Plan stratégique du FIRCA pour la période 2009-2014.

11.1 Axes d'actions pour 2012

A travers l'objectif global pour la période 2012-2014 qui est : "Les services rendus par le FIRCA aux filières sont performants", les axes d'actions visés pour l'exercice 2012 s'articulent autour des trois principaux résultats du Plan opérationnel 2012-2014, à savoir :

1- La mise en œuvre des projets des filières est efficace, à travers les cinq domaines d'intervention ci-après

- la Recherche appliquée, se traduisant par les actions suivantes :
 - le transfert des technologies éprouvées à la vulgarisation et la mise au point des méthodes de gestion optimales des facteurs de production
 - la mise au point des itinéraires techniques performants
 - la mise au point de technologies de conservation et de transformation adaptées
 - le renforcement des capacités des institutions nationales de recherche et d'appui
 - la disponibilité du matériel de production et de reproduction adapté aux besoins des producteurs.
- le Conseil Agricole, caractérisé par les actions suivantes :
 - la mise à la disposition des acteurs des filières des technologies éprouvées
 - la mise en place des centres de gestion, rendant des services aux acteurs des filières
- la Formation Professionnelle Agricole, se traduisant par les actions suivantes :
 - la formation des acteurs des filières aux métiers agricoles
 - la formation technique des acteurs des filières.

- le Renforcement des Capacités des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), à travers les actions suivantes :
 - les appuis pour une meilleure structuration et une bonne gestion des OPA
 - la conduite de formations adaptées aux besoins des OPA
 - l'appui à l'élaboration de plans de développement adaptés (plan stratégique et plan opérationnel) pour les OPA et les filières.
- les Etudes d'accompagnement, essentiellement axées sur les actions suivantes :
 - la connaissance de l'environnement socio économique des filières
 - la production des données technico économiques sur les projets des filières
 - la connaissance des marchés des produits agricoles.

2- La disponibilité des ressources financières est optimisée, grâce à :

- l'amélioration de la mobilisation des cotisations auprès de chaque filière cotisante et l'intégration de nouvelles filières
- l'optimisation de la mobilisation des ressources auprès de l'Etat
- l'optimisation de la mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement.

3- La gestion du FIRCA est efficace, passant par :

- l'amélioration de la performance du système d'information
- le renforcement de la communication agricole et la promotion des filières
- l'amélioration de la qualité des services rendus aux filières
- l'amélioration de la performance de l'administration du FIRCA.

11.2 Projets et actions de l'exercice 2012

L'année 2012 étant une année charnière dans la mise en œuvre des deux plans opérationnels qui composent le plan stratégique 2009-2014, le Programme Annuel d'Actions (PAA) 2012 intègre à la fois les projets émanant du Plan Opérationnel 2009-2011 et des nouveaux projets issus du plan opérationnel 2012-2014.

Ainsi, **118 projets-actions** (110 projets pour les filières et 8 actions des programmes transversaux), dont 62 anciens projets et 7 anciennes actions du PAA 2011, **48 projets nouveaux** et **1 action nouvelle**, ont été retenus pour le PAA 2012 contre 91 projets-actions en 2011, soit une hausse de 27 projets (environ 30%). L'ensemble des projets-actions de l'exercice 2012 concerne 19 filières de production agricole.

Les 110 projets et les 8 actions prévus au PAA 2012, d'un montant total de 10,256 milliards FCFA contre 8,405 milliards FCFA en 2011, soit une hausse de 1,851 milliard (22% du budget des programmes), se répartissent, selon les domaines d'intervention du FIRCA, comme suit :

- 50 projets de Recherche Appliquée (42,4% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de 3,341 milliards FCFA (32,6% du coût total des projets)
- 14 projets de Conseil Agricole (12% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de 5,738 milliards FCFA (56% du coût total des projets)
- 12 projets de Formation Professionnelle Agricole (10,2% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de 0,260 milliard FCFA (2,5% du coût total des projets)
- 26 projets de Renforcement des Capacités/Appui aux OPA (25,4% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de 0,466 milliard FCFA (4,5% du coût total des projets)

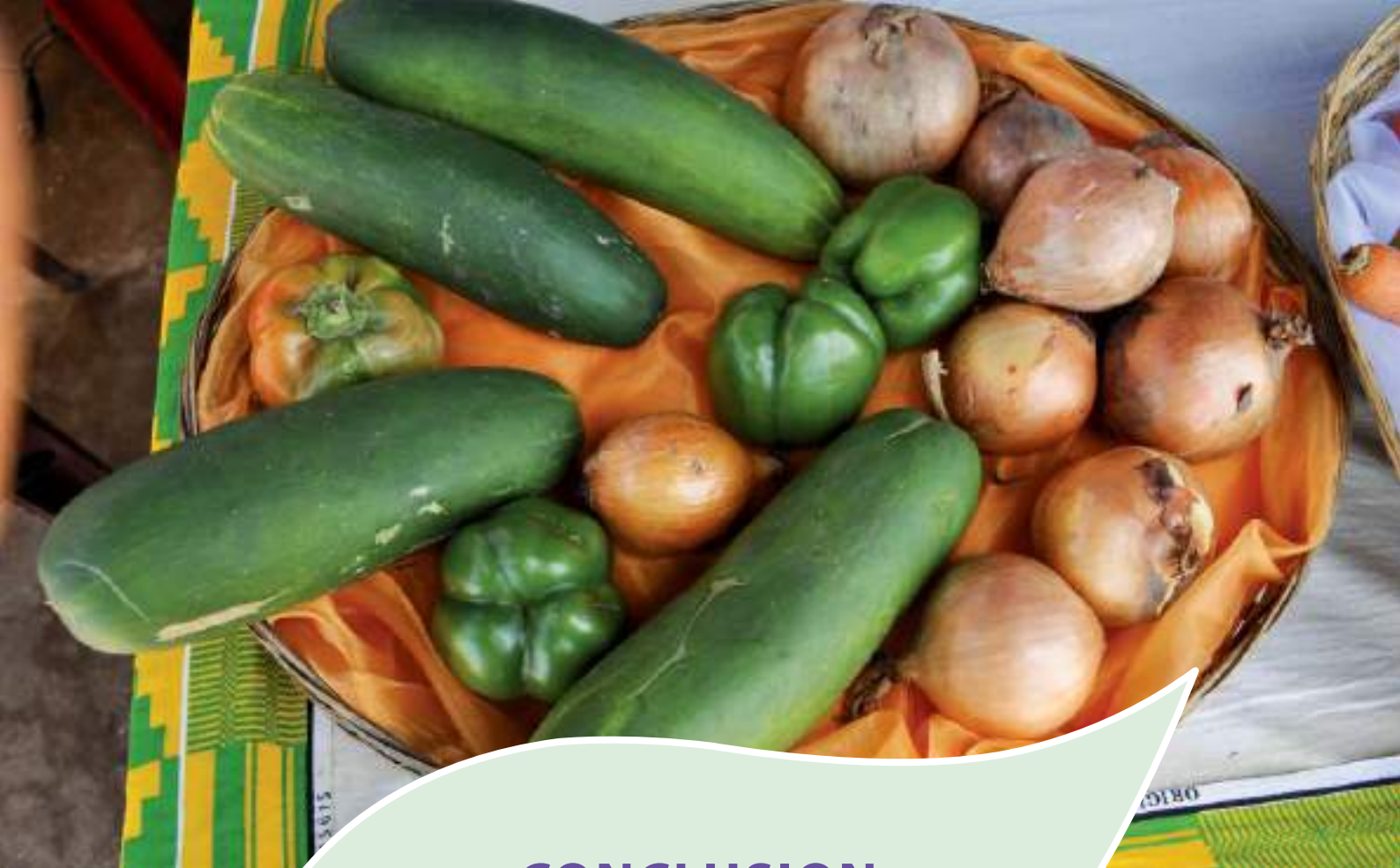
- 8 projets d'Etude d'Accompagnement (7% du portefeuille de projets-actions), d'un coût de 0,139 milliard FCFA (1,4% du coût total des projets)
- 8 actions transversales (7% du portefeuille des projets-actions), d'un coût de 0,311 milliard FCFA (3% du coût total des projets).

Les 118 projets-actions du PAA 2012 concernent :

- **7 filières cotisantes autonomes** (Café Cacao, Hévéa, Palmier à Huile, Coton, Anacarde, Banane et Aviculture), soit 37% des filières impliquées dans les actions du FIRCA, avec 76 projets (64% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **9,6 milliards** (soit 94% du coût total des projets-actions)
- **5 filières cotisantes non autonomes** (Ananas, Mangue, Porcine, Ruminants et Pêche et Aquaculture), soit 26% des filières concernées, avec 12 projets (10% du portefeuille de projets-actions), d'un coût global de **127,6 millions** (soit 1,2% du coût total des projets-actions)
- **7 filières non cotisantes** (Riz, Autres Productions Alimentaires, Elevages Non Conventionnels, Canne à Sucre, Cocotier, Fruits et Fleurs et Cola), représentant 37% des filières, avec 22 projets (19% du portefeuille de projets-actions), d'un coût total de **219 millions** (soit 2,1% du coût total des projets-actions)
- **8 actions réparties en deux programmes transversaux** (professionnalisation des acteurs des filières et promotion des filières agricoles) représentant 7% du portefeuille de projets-actions, d'un coût total de **311 millions** (soit 3% du coût total des projets-actions).

“Le sage se demande à lui même la cause de ses fautes, l’insensé la demande aux autres”

proverbe chinois



CONCLUSION

L'exercice 2011 du FIRCA été marqué par :

- les conséquences de la crise postélectorale sur le fonctionnement du FIRCA, les filières, les prestataires et la finalisation de renouvellement des organes
- une hausse du niveau de mobilisation des cotisations (+14%)
- un taux d'exécution des projets en croissance (80% contre en 2011 contre 69% en 2010)
- un résultat de gestion de l'exercice excédendaire
- des progrès notables dans la préparation et la mise en oeuvre du Programme de Productivité en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)
- l'élaboration du nouveau plan opérationnel 2012-2014 du Plan Stratégique 2009-2014 du FIRCA, avec l'identification de 110 projets pour les filières et 8 actions des programmes transversaux, programmés pour être exécutés en 2012 pour un budget prévisionnel de 10,256 milliards FCFA.

Depuis le démarrage effectif des activités du FIRCA en 2005, et pour la première fois, l'exercice 2011 a été particulièrement marqué, par l'absence de réunions des organes de gouvernance dans les délais requis, le non renouvellement de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration pour le mandat 2011-2013 et la non production du premier rapport trimestriel d'exécution du PAA 2011, à cause de la crise postélectorale, survenue de décembre 2010 à avril 2011 dans le pays.

A la fin de l'exercice, il a été donc noté en général, que la mobilisation des cotisations professionnelles des filières cotisantes a subi les conséquences de la crise postélectorale, ayant aggravé la vie socio politique et économique de la Côte d'Ivoire, notamment en 2011.

A l'exception des Filières Palmier à Huile, Hévéa et Volaille qui ont connu, par rapport à l'exercice 2010, une tendance haussière de leur niveau de cotisation professionnelle, respectivement de 32%, 16% et 29%, toutes les autres filières cotisantes ont subi des baisses assez marquées de leur niveau de cotisation. Ces baisses sont respectivement de 100% pour la Filière Mangue, 95% pour la Filière Ruminants, 29% pour la Filière Ananas, 22% pour la Filière Anacarde, 11% pour la Filière Banane, 14% pour la Filière Porcine et 0,2% pour la Filière Coton.

A l'exception des Guichets Recherche appliquée et Conseil agricole - Formation, qui ont connu une hausse respective de cotisation professionnelle de 55% et 5%, la baisse des cotisations professionnelles est générale dans les autres guichets par rapport à 2010 (37% pour le Guichet Appui aux OPA, 33% pour le Guichet Appui Programmes, 33% pour le Guichet Promotion des Filières et 18% pour la Caisse Solidarité).

Le niveau d'exécution des projets concertés de développement des filières à la fin de l'exercice 2011 se situe à plus de 80% (73 projets sur les 91 prévus au PAA) contre 69% en 2010 (68 projets sur les 99 prévus au PAA 2010) et 62% en 2009 (53 projets sur les 85 prévus au PAA 2009) ; cette amélioration du niveau d'exécution des projets entre l'exercice 2011 et l'exercice 2010 de 11 points, s'explique en partie par une nouvelle orientation de l'action, consistant à élaborer un plan annuel de passation des marchés issu du Plan Annuel d'Actions de l'exercice, assorti d'un plan mensuel de passation des marchés, dont tous les centres de responsabilité sont tenus d'en assurer le suivi régulier de l'exécution.

L'exercice 2011 se singularise également par plusieurs actions de formation professionnelle et de renforcement des capacités des acteurs de nombreuses filières de production

agricole. Ces actions de formation portent principalement sur la formation des producteurs de banane à la bonne utilisation des pesticides, le renforcement des capacités des coopératives d'anacarde en techniques de négociation de vente et la formation des formateurs en conseil agricole, la formation des femmes du secteur vivrier aux bonnes pratiques d'hygiène et à la conservation des produits sur les marchés, la formation des vendeuses de viande de porc à la comptabilité simplifiée, la formation des éleveurs de lapins à la gestion d'un clapier, la formation des apiculteurs à la gestion d'un rucher, la gestion technico économique des éleveurs de volailles, la formation des aviculteurs en bio-sécurité, la formation des responsables des coopératives de pêche artisanale maritime à la gestion coopérative, etc.

L'orientation affichée au cours de 2011 en matière de formation professionnelle et de renforcement des capacités des acteurs concernés et tenant compte des besoins exprimés par les acteurs ainsi que leurs organisations et groupements professionnels vise avant tout à une meilleure appropriation des techniques, des outils et des itinéraires de production, gage d'accroissement durable de la productivité, d'obtention des produits de qualité et d'amélioration des revenus.

Compte tenu du fait que la crise postélectorale a entraîné un retard important dans l'exécution des projets par les prestataires de service d'une part, et face à la nécessité d'entreprendre en urgence, dès la fin de crise, des missions de suivi, afin d'apporter à temps les correctifs qui s'imposent d'autre part, les études portant sur l'évaluation finale et d'impact de plusieurs projets ont été reportées au premier trimestre 2012.

En ce qui concerne le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAP), avec l'accord du Conseil d'Administration du FIRCA qui a autorisé un pré-financement, la participation à toutes les initiatives nationales et régionales sur le Programme a été assurée, ainsi que l'élaboration de tous les documents afférents, ayant d'une part, débouché à la signature des accords et d'autre part, permis le recrutement du personnel cadre et d'appui. Les activités de ce programme ont donc pu démarrer dans les délais prévus, évitant ainsi des contreperformances à l'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire qui est le FIRCA.

Ainsi, il a été enregistré des progrès notables au niveau de ce programme régional, notamment sur : (i) la signature de plusieurs conventions avec le CNRA, l'ANADER, le CSRS et les autres parties prenantes, concernant principalement la production de plants et de vivo-plants de banane plantain, les semences de base de maïs, les variétés améliorées de boutures de manioc et leur diffusion, (ii) la session de

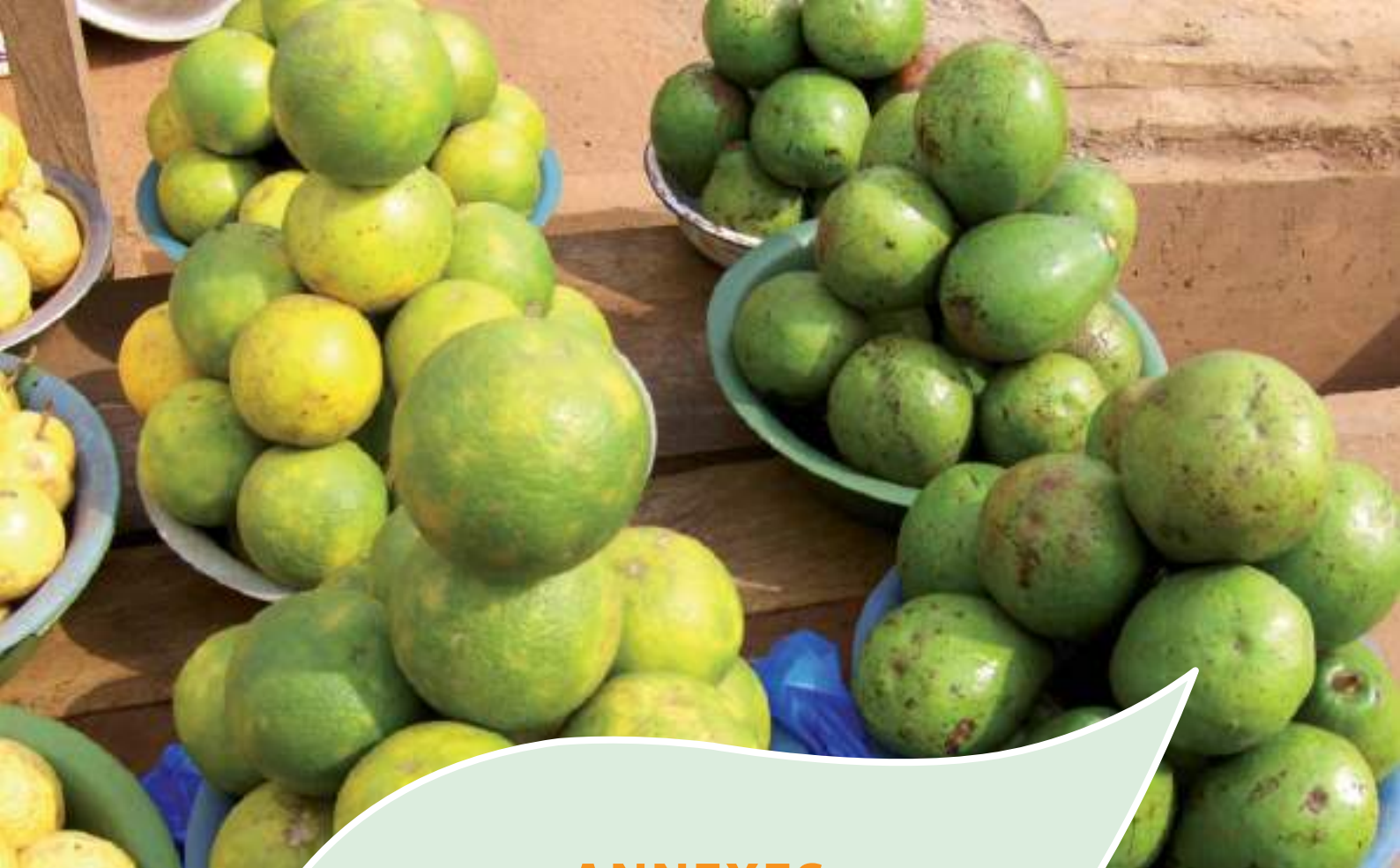
formation et d'information des acteurs impliqués dans la production de matériel végétal sur les textes et règlements communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA sur les semences et (iii) les ateliers de planification des projets des Filières Igbame, Banane Plantain, Porcine, Maïs et Manioc, en prélude à la préparation du Programme Technique et du Budget Annuel 2012, (iv) l'élaboration avec chaque structure membre du CNS d'une convention cadre et (v) le lancement d'une étude pour l'identification des coopératives et groupements de production de vivo plants et de leurs besoins.

Avec la mobilisation de l'ensemble des prestataires, les résultats techniques de l'exercice 2011 se sont avérés moins catastrophiques et augurent pour 2012 d'importants acquis transférables, à même de contribuer à l'amélioration significative de la productivité des exploitations, à l'augmentation de la production agricole, ainsi que l'amélioration des revenus des acteurs des filières de production agricole et de leur cadre de vie.

Enfin, il est important d'attirer l'attention des autorités nationales sur les risques d'une crise alimentaire qui pourrait survenir dans les plus proches années, à l'instar de celle survenue en 2008 en Côte d'Ivoire. En effet, comme il a été indiqué au chapitre du contexte et des faits marquants de l'exercice 2011, les inondations et les tremblements de terre en Asie ont provoqué une incidence négative sur les stocks de riz et une restriction des volumes mis sur le marché international. Aussi, face d'une part à la dépendance marquée de la Côte d'Ivoire pour son approvisionnement en riz, d'autre part, à la flambée des prix des derniers mois constatée sur les denrées alimentaires, une véritable politique d'appui à la production alimentaire devra-t-elle s'imposer en urgence à toute la nation.

“La sagesse, c’est d’avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu’on les poursuit”

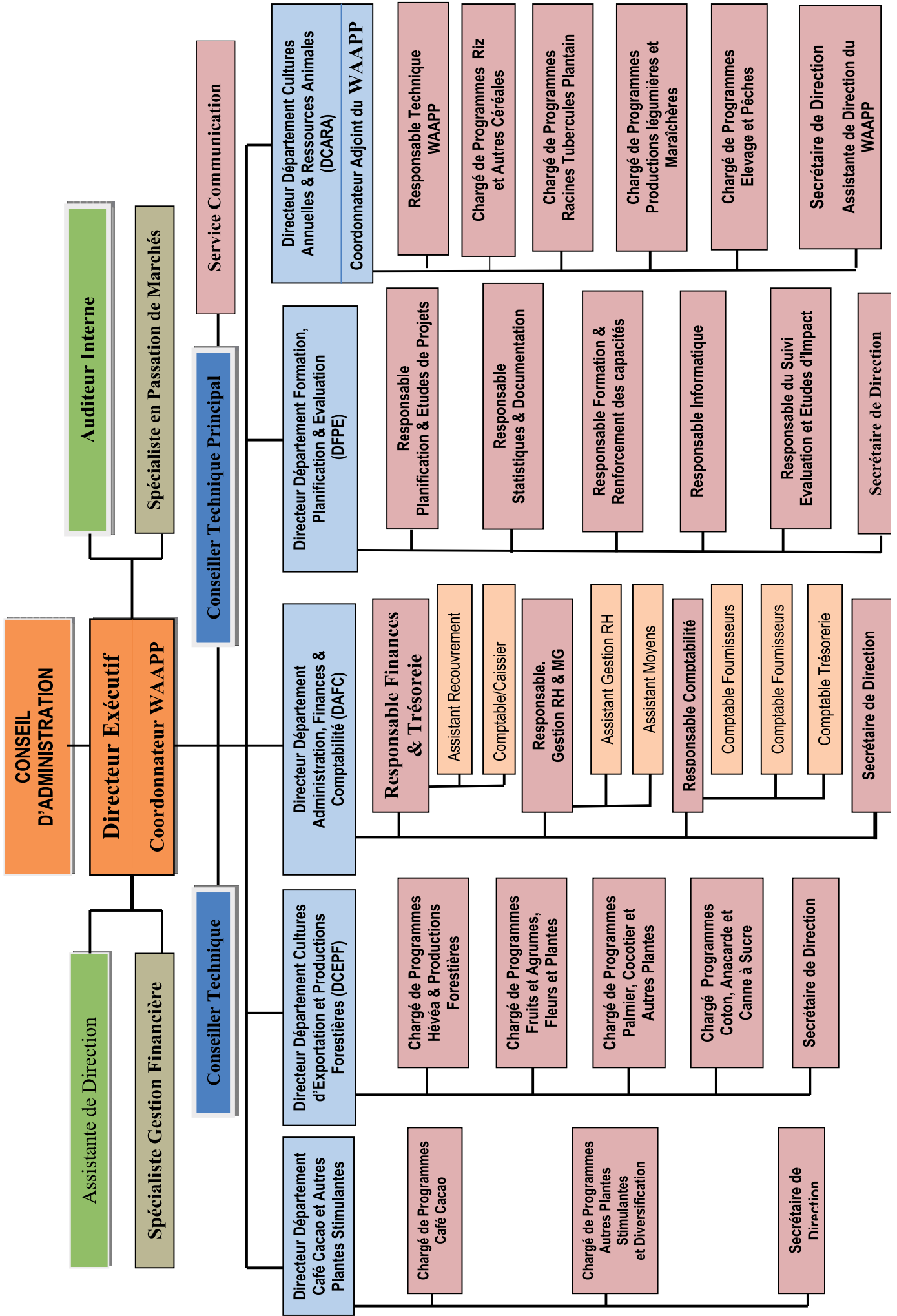
Oscar Wilde



ANNEXES

1. Schéma organisationnel du FIRCA au 31 décembre 2011
2. Situation des ressources mobilisées au 31 décembre 2011
3. Situation des concertations, des taux de cotisation et des textes réglementaires en fin décembre 2011
4. État de suivi des réalisations des projets au cours de l'exercice 2011
5. Synthèse générale des coûts par filière et par domaine du programme 2012
6. Bilan et comptes de résultats 2011
7. Tableau d'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement pour l'exercice 2011

ANNEXE 1: Schéma organisationnel du FIRCA fin 2011



ANNEXE 2 : Situation des ressources mobilisées au 31 décembre 2011

RESSOURCES	POUR LA PERIODE SE TERMINANT LE 31/12/11		
	1	2	(3) = (2) - (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
CACAO	1 182 502 313	3 096 059 800	1 913 557 487
PALMIER A HUILE	1 366 213 439	1 620 264 000	254 050 561
HEVEA	2 406 519 702	2 122 470 000	-284 049 702
ANANAS	10 493 069	13 500 000	3 006 931
BANANE	48 756 823	71 250 000	22 493 177
MANGUE	380 000	20 000 000	19 620 000
COTON	751 348 448	910 000 000	158 651 552
ANACARDE	242 965 800	343 000 000	100 034 200
RUMINANTS	951 500	15 000 000	14 048 500
PORC	3 176 900	8 000 000	4 823 100
VOLAILLE	12 569 746	15 316 000	2 746 254
ETAT	319 000 000	680 000 000	361 000 000
PRODUITS BANCAIRES	68 820 919	63 000 000	-5 820 919
TOTAL GENERAL RESSOURCES	6 413 698 659	8 977 859 800	2 564 161 141

RESSOURCES TVA EXONEREE	31/12/2011		
	1	2	(3) = (2) - (1)
	REALISATIONS	BUDGET	RESTANT DU
APPUI AUX FILIERES AGRICOLES	76 505 662	112 500 000	35 994 338
CONSTRUCTION SIEGE	157 664 689	270 000 000	112 335 311
COMMUNICATION & PROMOTION DES FILIERES	45 903 396	67 500 000	21 596 604
CAISSE DE SOLIDARITE	25 948 893	0	-25 948 893

Cette situation ne prend pas en compte le solde trésorerie pour les programme d'un montant de 2.884 millions de FCFA

ANNEXE 3 : Situation des concertations, des taux de cotisation et des textes réglementaires en décembre 2011

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1ère ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
1	CAFE CACAO(*)	3 réunions en 2004, 2005 et 2006	24 septembre 2006	10 F/KG de cacao	8 F / KG cacao (5 F /Kg accordé en définitive par les textes)	N° 2007 -55 du 07 février 2007	N° 124/MINAGRI/MEF du 20 avril 2007	Pas d'application des textes réglementaires 0,5 FCFA/Kg cacao de 2004 à fin septembre 2009 pour le fonctionnement ; montant supprimé pour la campagne 2009-2010 Pas de cotisations pour les programmes mais financement de projets par l'ex-CESPP-CC et le CGECC
2	HEVEA	2 réunions en 2004 3 réunions en 2010 2 réunions en 2011	14 mai 2004 12 août 2010 3 novembre 2011	7,8 F/Kg de caoutchouc humide 10 F/KG de caoutchouc humide	- 6 F/KG pour les producteurs - 3 F/KG pour les agro-Industriels Sans changement	N° 2005-136 du 10 mars 2005	Pas de nouvel d'arrêté à ce jour	Cotisations mobilisés depuis le 1 ^{ER} juin 2004 Contribution exceptionnelle de 500 millions FCFA et de 5 F pour 2012 par plant subventionné par FDH pour 2013
3	PALMIER	3 réunions en 2004 et 2005 Atelier de l'AIPH des 10, 11 et 12 février 2009	11 janvier 2005 12 février 2009	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900 FCFA/tonne d'huile de palme brute	1268 FCFA/tonne de régime de palme 200 FCFA/tonne de régime 900 FCFA/tonne d'huile de palme brute	N° 2005 -198 du 09 juin 2005	N° 305 du 14/09/2005 N° 014 du 06 mai 2009	Cotisations mobilisées depuis avril 2005 mais limitées au Guichet Conseil agricole Démarrage en 2009 de la cotisation pour le financement du Guichet Recherche
4	COTON	3 réunions en 2004 et 2005	07 juin 2005	5 F/KG de coton graine	5 F/KG de coton Graine	N° 2006 -80 du 31 mai 2006	N° 2010-110 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en avril 2008, après 6 mois de campagne de commercialisation Les cotisations se poursuivent pour la campagne de commercialisation 2010-2011, avec un impact très négatif de la crise postélectorale
5	ANACARDE	1 réunion en 2005	25 mai 2005	5 F/KG de noix cajou	2 F/KG de noix cajou Effectif : 1F/kg de noix de cajou	N° 2006 -79 du 31 mai 2006	N° 2010-109 du 10 février 2010	Démarrage effectif de la cotisation en mai 2008 et sur toute l'année 2009 Poursuite des cotisations pour la campagne 2011 avec un impact très négatif de la crise postélectorale
6	RIZ LOCAL	1 réunion en 2006		3 F/KG riz importé	2,62 F / KG riz importé	Textes	Soumis non signés	Pas de cotisation à ce jour

*La filière assure le financement de son programme de développement sur la base des projets acceptés par l'organe de gestion en place.

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1 ^{ère} ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
7	ANANAS	1 réunion en 2004	30 avril 2004	0,5 F/KG fruit exporté	0,25 F/ KG fruit exporté	N° 2005 – 135 du 10 mars 2005	Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du 1er taux	Cotisation mobilisée depuis janvier 2005 mais filière sinistrée
8	BANANE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2010	30 avril 2004 15 juin 2010	0,5 F/KG fruit Exporté	0,25 F/KG fruit exporté 0,30 F/KG fruit exporté	N° 2005 – 135 du 10 mars 2005	Arrêté intégré dans le décret. Pas de nouvel arrêté de reconduction du 1er taux	Cotisations mobilisées depuis janvier 2005 Décret introduit dans le circuit de signature en juin 2011
9	MANGUE	1 réunion en 2004 1 réunion en 2008	30 avril 2004 Juillet 2008			N° 2005 – 135 du 10 mars 2005 Décret N° 2010-225 du 22 juillet 2010	Arrêté intégré dans le décret. Nouveau taux de 2,5 FCFA/Kg prévu en 2009	Cotisation mobilisée depuis janvier 2005 sur la base de 0,25/kg de fruit Décret adopté en Conseil de Gouvernement
10	FLEURS & PLANTES ORNEMENTALES	2 réunions en 2006	Pas d'accord à ce jour					
11	AVICULTURE	2 réunions en 2005 1 réunion en 2008	Accord cotisation	Eleveurs : 0,62 F poussin chair et 4,05 F poussin ponte Accouveurs : 0,18 F poussin chair et 0,25 F poussin ponte		Décret N° 2009-180 du 07 mai 2009	Arrêté intégré dans le décret	Démarrage effectif de la cotisation en août 2009 au lieu de Juin 2009 comme indiqué dans le décret Poursuite des cotisations en 2011
12	PECHE ET AQUACULTURE	Reprise concertations en 2009	25 juin 2009	10 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale maritime 5 000 FCFA/ pirogue/ an pour la pêche artisanale continentale		Décret N° 2010-204 du 22 juillet 2010	Arrêté n°2011-008 du 5 octobre 2011	Diffusion tardive du décret. Démarrage prévu en 2012
13	PORCICULTURE	2 réunions en 2005 1 réunion en 2010	21 juin 2005 10 mars 2010	500 F / porc abattu 100 F/porc abattu pour éleveurs et les charcutiers 200 F/porc abattu pour les éleveurs et les charcutiers		N° 2006 –114 du 07 juin 2006	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Cotisations mobilisées depuis novembre 2006 Accord resté sans suite pour l'utilisation des prélèvements compensatoires en complément de leurs cotisations Démarrage du nouveau taux depuis mars 2010

N°	FILIERES	CONCERTATIONS	ACCORD SIGNE	TAUX SUR 5 ANS	TAUX 1 ^{ère} ANNEE	DECRET SIGNE	ARRETE SIGNE	SITUATION DES COTISATIONS
14	RUMINANTS	1 ^{ère} réunion en 2005 2 ^{ème} réunion 30 décembre 2008	24 mai 2005	2000 FCFA / Bovin 1500 FCFA / Ovin Caprin	1500 F / Bovin 1000 F / Ovin Caprin	N° 2006 –113 du 07 juin 2006	Taux de cotisation 1ère année inclus dans le décret	Démarrage timide des cotisations en fin 2009 et cotisation complète sur l'exercice 2010. Difficulté de recouvrement en 2011
15	PRODUCTIONS ALIMENTAIRES	Plusieurs concertations						Etude de faisabilité pour la mise en place de cadres de concertation Etude de faisabilité pour la mobilisation des cotisations professionnelles

ANNEXE 4 : Tableau de suivi des réalisations des projets du programme annuel 2011 au 31 décembre 2011

N°	FILIERES		RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUI AUX OPA		ETUDE		TOTAL		
	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant	Prévu	Réalisé	Montant
FILIERES COTISANTES															
1		3	522 567 125	3	2	620 479 745							7	5	1 143 046 870
2		13	456 681 085	3	3	2 307 824 506	2	1	1 212 000	1	1	95 467 172	19	18	2 861 184 763
3		12	314 729 630	2	1	880 946 233	1	1					15	14	1 195 675 863
4		2	144 729 407	2	2	192 226 875				1	1	12 545 000	6	6	349 501 282
5		1	41 034 406	1	1	99 973 855	2	2					6	4	141 008 261
6		1	57 516 740										1	1	57 516 740
7		3	71 786 952				2	2	23 163 398				5	5	94 950 350
8				1	1		1	1	3 509 320	1	1	150 000	3	3	5 910 600
9							2						2	1	3 509 320
10							2						2	0	-
11							2	2	8 611 650				2	2	8 611 650
TOTAL REALISE FILIERES COTISANTES															
		35	1 609 045 345	10	10	4 101 451 214	9	9	36 496 368	3	3	108 162 172	2	2	5 760 600
TOTAL PREVU FILIERES COTISANTES															
		35	2 814 473 000	12	12	4 773 650 000	12	12	263 000 000	3	3	104 998 000	6	6	101 400 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)															
		100,00	57,17	83,33	83,33	85,92	75,00	75,00	13,88	100,00	103,01	33,33	86,76	86,76	72,74
FILIERES NON COTISANTES															
12													0	0	-
13				1	1		1	1	3 025 000	2		14 235 000	4	2	17 260 000
14		1	11 783 740				2	2	8 124 550				3	3	19 908 290
15							1	1		1			2	1	-
16													0	0	-
17		1	260 000				1	1	21 828 142	1	1		2	2	22 088 142
18							1	1					1	1	-
19		2	16 000 000										2	1	16 000 000
TOTAL REALISE FILIERES NON COTISANTES															
		3	28 043 740	1	1	6 100 000	4	4	11 149 550	2	2	36 063 142	0	0	75 256 432
TOTAL PREVU FILIERES NON COTISANTES															
		4	76 000 000	1	1	6 100 000	5	5	46 000 000	4	4	71 000 000	0	0	199 100 000
POURCENTAGE (%)															
		75,00	36,90	100,00	100,00	0,00	80,00	80,00	24,24	50,00	50,79	71,43	71,43	71,43	37,80
TOTAL REALISE TOTAL FILIERE															
		38	1 637 089 085	11	11	4 101 451 214	13	13	47 645 918	5	5	144 223 314	2	2	5 760 600
TOTAL PREVU TOTAL FILIERES															
		39	2 890 473 000	13	13	4 779 750 000	17	17	309 000 000	7	7	175 998 000	6	6	101 400 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)															
		97,44	56,64	84,62	84,62	85,81	76,47	76,47	15,42	71,43	81,95	33,33	84,15	84,15	71,90
PROGRAMMES TRANSVERSAUX															
20							3	3		4	2	4 585 245	1	1	4 585 245
21										1	1	51 980 022		1	51 980 022
TOTAL REALISE PROGRAMMES TRANSVERSAUX															
		0	-	-	-	-	3	3	13 000 000	5	3	56 565 267	1	4	56 565 267
TOTAL PREVU PROGRAMMES TRANSVERSAUX															
										60,00	60,00	41,90	100,00	44,44	38,22
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)															
TOTAL GENERAL REALISE															
		38	1 637 089 085	11	11	4 101 451 214	13	13	47 645 918	8	8	200 790 581	3	3	5 760 600
TOTAL GENERAL PREVU															
		39	2 890 473 000	13	13	4 779 750 000	20	20	322 000 000	12	12	310 998 000	7	7	101 400 000
POURCENTAGE (REALISE/PREVU)															
		97,44	56,64	84,62	84,62	85,81	65,00	65,00	14,80	66,67	64,56	42,86	80,22	80,22	71,30

N°	FILIERES		RECHERCHE		CONSEIL AGRICOLE		FORMATION		APPUJ AUX OPA		ETUDE		TOTAL	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
FILIERES COTISANTES														
FILIERES COTISANTES AUTONOMES														
1	5	1 738 214 000	3	1 205 257 000									8	2 943 471 000
2	14	439 655 000	3	2 610 600 000	2	149 375 000	2	146 000 000					21	3 355 630 000
3	13	703 488 000	1	913 634 000	1	35 000 000							15	1 662 122 000
4	5	167 263 000	2	683 804 000			7	79 000 000	1	18 791 000			15	948 858 000
5	2	102 035 000	2	302 000 000			3	115 000 000	2	45 000 000			9	564 035 000
6	5	93 270 000	1	13 000 000			1	8 000 000					7	119 270 000
7			1	5 000 000									1	5 000 000
TOTAL FILIERES COTISANTES AUTONOMES	44	3 243 925 000	13	5 733 295 000	3	184 375 000	13	348 000 000	3	88 791 000			76	9 598 386 000
FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES														
8	1	15 622 000											1	17 622 000
9							3	32 265 000	1	10 761 000			4	43 026 000
10							1	5 000 000	1	20 000 000			2	25 000 000
11					2	14 000 000	1	2 000 000					3	16 000 000
12					1	10 000 000	1	16 000 000					2	26 000 000
TOTAL FILIERES COTISANTES NON AUTONOMES	1	15 622 000	-	-	3	24 000 000	6	57 265 000	2	30 761 000			12	127 648 000
TOTAL FILIERES COTISANTES	45	3 259 547 000	13	5 733 295 000	6	208 375 000	19	405 265 000	5	119 552 000			88	9 726 034 000
FILIERES NON COTISANTES														
13													-	-
14	1	10 000 000	1	5 000 000	3	25 000 000	4	37 000 000	2	10 000 000			11	87 000 000
15	1	8 000 000			2	12 000 000	1	2 000 000					4	22 000 000
16													-	-
17	1	13 286 000					1	11 750 000	1	10 000 000			3	35 036 000
18		2 000 000			1	15 000 000							1	17 000 000
19	2	48 000 000					1	10 000 000					3	58 000 000
TOTAL FILIERES NON COTISANTES	5	81 286 000	1	5 000 000	6	52 000 000	7	60 750 000	3	20 000 000			22	219 036 000
TOTAL FILIERES	50	3 340 833 000	14	5 738 295 000	12	260 375 000	26	466 015 000	8	139 552 000			110	9 945 070 000
POURCENTAGE (%)	45%	34%	13%	58%	11%	3%	24%	5%	7%	1%			100%	100%
PROGRAMMES TRANSVERSAUX														
20			2	170 440 000	2	7 000 000	1	40 000 000	2	43 775 000			7	261 215 000
21							1	50 000 000					1	50 000 000
PROGRAMMES TRANSVERSAUX	0	0	2	170 440 000	2	7 000 000	2	90 000 000	2	43 775 000			8	311 215 000
TOTAL GENERAL	50	3 340 833 000	16	5 908 735 000	14	267 375 000	28	556 015 000	10	183 327 000			118	10 256 285 000
POURCENTAGE (%)	42,4%	33%	13,6%	57,6%	11,9%	2,6%	23,7%	5%	8,5%	2%			100%	100%

Compte de résultat au 31 décembre 2011
(montants exprimés en milliers de F.CFA)

PRODUITS		31.12.11	31.12.10
Subventions d'exploitation		1 753 303	1 120 476
Produits accessoires		1 562	1 077
Revenus financiers		68 821	67 637
Produits H.A.O constatées		2 850	1 321
Reprise H.A.O		27 251	38 918
Transfert de charges		0	0
		<hr/>	<hr/>
Total des produits	11	1 853 787	1 229 428
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
CHARGES			
Achats		66 913	70 213
Transports		2 437	4 066
Services extérieurs		362 581	346 489
Impôts et taxes		12 714	15 709
Autres charges		221 771	215 980
Frais de personnel		687 711	761 650
Dotations aux amortissements		40 458	48 012
Frais financiers		36 567	47 479
Pertes de change		0	0
Charges H.A.O		0	4 113
		<hr/>	<hr/>
Total des charges	12	1 431 150	1 513 711
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
RESULTAT		422 637	-284 283
		<hr/>	<hr/>

ANNEXE 7 : Tableau d'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement

	2007	2008	2009	2010	2011	Variations 2011/2010 %
	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	KF CFA	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	189 101	155 408	191 456	319 915	474 181	48%
RESERVES LEGALES	-	-	-	-	-	
REPORT A NOUVEAU	- 301 860	- 764 441	- 740 059	-980 837	-1 265 120	29%
PERTES ANTERIEURES	-	-	- 240 778	-	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 462 581	24 382	-	-284 283	422 637	-249%
FONDS PROPRES	- 575 340	- 584 651	- 789 381	- 945 205	- 368 302	-61%
DETTES A LONG ET MOYEN TERME	39 574	16 917	-	-	-	
FONDS EXCEPTIONNELS + RESERVES	-	-	-	-	-	
CAPITAUX PERMANENTS	- 535 766	- 567 734	- 789 381	- 945 205	- 368 302	-61%
ACTIF IMMOBILISE NET	281 894	287 178	293 258	316 393	276 879	-12%
FONDS DE ROULEMENT	- 817 660	- 854 912	- 1 082 639	- 1 261 598	- 645 180	-49%
STOCKS NETS DE PROVISIONS	-	657	1 068	1 068	301	-72%
FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	5 602	81	831	750	17 006	2167%
CLIENTS PRIVES	600	-	-	-	-	
AUTRES DEBITEURS PRIVES	236 069	4 038	3 558	159 008	101 100	-36%
DEBITEURS DIVERS	-	-	-	-	-	
PLACEMENTS FINANCIERS -1 an	-	-	-	-	-	
VALEURS REALISABLES	242 271	4 119	4 388	159 758	118 106	-26%
DETTES H.A.O	-	1 321	25 693	22 935	14 386	-37%
FOURNISSEURS	55 242	48 051	45 103	63 024	73 803	17%
DETTES FISCALES	492 023	213 726	203 537	550 187	60 192	-89%
DETTES SOCIALES	9 181	25 860	44 456	69 041	7 376	-89%
AUTRES DETTES	3 760 835	3 886 732	3 906 264	4 167 155	5 035 739	21%
RISQUES PROVISIONNES	41 907	-	-	-	-	
EXIGIBLES A COURT TERME	4 359 188	4 175 690	4 225 053	4 872 342	5 191 495	7%
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 116 917	-4 170 914	-4 219 597	-4 711 516	-5 073 088	8%
TRESORERIE	3 299 257	3 316 002	3 136 958	3 449 918	4 427 908	28%

SIGLES ET ABBREVIATIONS

2 QC	: Programme Quantité, Qualité et Croissance Café Cacao
ACA	: Alliance pour le Cajou Africain
ADDCI	: Assemblée des Districts et Départements de Côte d'Ivoire
AFFICOT	: Association des Faïtières de la Filière Coton
AGEFOP	: Agence de Formation Professionnelle
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ANARIZ-CI	: Association Nationale des Riziculteurs de Côte d'Ivoire
APROCOT-CI	: Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire
APROMAC	: Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire
BNETD	: Bureau National d'Etude Technique et de Développement
CAF	: Coût Assurance Fret
CAM	: Comité des Agréments et des Marchés
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGFCC	: Comité de Gestion de la Filière Café Cacao
CIDT	: Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRES	: Centre Ivoirien de Recherche Economiques et Sociales
CNAVICI	: Confédération Nationale des Acteurs du Vivrier de Côte d'Ivoire
CNRA	: Centre National de Recherche Agronomique
CNS	: Centre National de Spécialisation
COIC	: Compagnie Ivoirienne de Coton
CORAF/WECARD	: Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CROPLIFE-CI	: Union des Firmes Phytosanitaires de Côte d'Ivoire
CSRS	: Centre Suisse de Recherche Scientifique
CTIC	: Comité Technique d'Inscription au Catalogue
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DCVSA	: Direction des Cultures Vivrières et de la Sécurité Alimentaire
DPVCQ	: Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité
DSV	: Direction des Services Vétérinaires
ECOWAP	: Politique Agricole de la CEDEAO
ENSEA	: Ecole Nationale Supérieure d'Economie Appliquée
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FDA	: Fonds de Développement Agricole
FDH	: Fonds de Développement Hévéa
FDPCC	: Fonds de Développement et de Promotion des Activités des Producteurs de Café Cacao
FENACOPAH-CI	: Fédération Nationale des Coopératives de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire
FENACOVICI	: Fédération Nationale des Commerçants du Vivrier de Côte d'Ivoire
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FPCR	: Food Price Crisis Response
GED	: Gestion Electronique des Documents
ICAC	: Comité Consultatif International du Coton

IDA	Agence Internationale pour le Développement
INP-HP	: Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny
INTERCOTON	: Association Interprofessionnelle de la Filière Coton
INTERPORCI	: Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire
IRRDB	: International Rubber Research and Development Board
LANADA	: Laboratoire National d'Appui au développement Agricole
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MINAGRI	: Ministère de l'Agriculture
MIRAH	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
NEPAD	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OBAM-CI	: Organisation des Producteurs et Exportateurs de Banane, Ananas, Mangue de Côte d'Ivoire
OCAB	: Organisation Centrale des Producteurs et Exportateurs d'Ananas, Banane et Mangue
OCPV	: Office de Commercialisation des Produits Vivriers
OIAC	: Organisation Inter Africaine de Café
ONDR	: Office National de Développement de la Riziculture
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole
PAA	: Programme Annuel d'Actions
PDF	: Programme de Développement des Filières
PES	: Point d'Etudes Systèmes
PID	: Programme Détaillé d'Investissement Agricoles
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PO	: Poste d'Observation
PPAAO/WAAPP 1 b	: Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest 1 b
PRAREP	: Projet de Réhabilitation Agricole et de Réduction de la Pauvreté
PR-PICA	: Programme Intégré de Protection du Coton Africain
PTBA	: Programme de Travail et Budget Annuel
RADHORT	: Réseau Africain du Développement de l'Horticulture
RIRAP	: Réseau Ivoirien des Radios pour la Paix
SECO	: Société d'Exploitation Cotonnière de Ouangolodougou
SIVAC	: Société d'Abattage et de Charcuterie
SNDR	: Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
SOGB	: Société Hévéicole de Grand Béréby
STPC	: Programme de Développement Durable des Cultures Pérennes
TDR	: Termes de Référence
UCAB-CI	: Union des Coopératives Agricoles Bafine de Côte d'Ivoire
UCOOPAG-CI	: Union des Coopératives Agricoles de Côte d'Ivoire
UEMOA	: Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
URECOS-CI	: Union Régionale des Entreprises Coopératives de la Zone de Savane de Côte d'Ivoire
USDA	: United States Department of Agriculture
UVICOCI	: Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

“Lorsque tu ne sais pas où tu vas, regarde d’où tu viens”

Proverbe africain



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Organisme reconnu d'utilité publique, chargé du financement des programmes
de Recherche Agronomique et Forestière, de Conseil Agricole et d'Appui aux organisations professionnelles agricoles

Cocody, Deux Plateaux, 7^{eme} tranche – 01 B.P. 3726 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél. : + 225 22 52 81 81 – Fax ; + 225 22 52 81 87

Site web : www.firca.ci – Email : firca@firca.ci